

JOURNAL

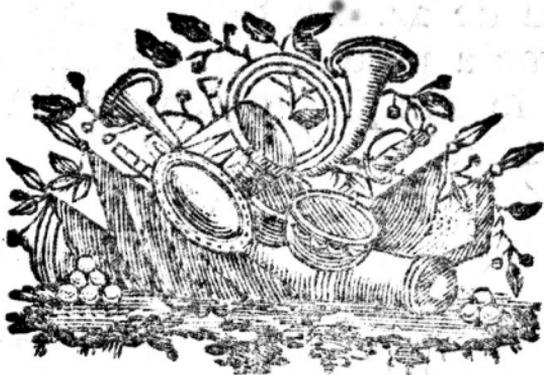
HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

15. JUILLET

1783.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-
ratrice-Reine Apostolique.

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examineur.*

La souscription du *nouveau*
Dictionnaire historique sera fer-
mée à la livraison du cinquiè-
me volume. Passé ce tems, les
personnes qui n'auront pas
souscrit, payeront 30 liv. au
lieu de 24. Le quatrième vo-
lume a paru en Avril dernier,
& le cinquième sortira dans
peu.



JOURNAL
HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE,

15. JUILLET

1783.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Principes de morale, de politique & de droit public, puisés dans l'histoire de notre monarchie, ou discours sur l'histoire de France; dédiés au Roi. Par Mr. Moreau, historiographe de France. Tome quatorzième. A Paris, de l'imprimerie royale; à Liege, chez Lemarié. 1782. Prix 4 liv. broché.

LE *Discours* qui occupe tout ce volume comprend les événemens de l'histoire de France depuis l'an 996 jusqu'en 1108. Il s'agit toujours des abus de la féodalité que

* 1 Déc.
1782. p.482.

M^r. Moreau nous présente dans l'état d'anarchie. L'expression, comme nous l'avons déjà remarqué *, est trop générale & forcée. Quand il s'agit de morale, de politique, de droit public, on ne peut être trop circonspect sur les termes. Quelques abus que présentât la féodalité, on peut mettre en problème si la mobilité, l'arbitraire, & la parfaite inconsistency des gouvernemens qui l'ont remplacée, n'est peut-être pas un plus grand mal. La première croisade fut un grand événement sous le regne de Philippe qui n'y prit point part, parce que sans doute il ignoroit le bien qu'elle devoit faire à son royaume & l'avantage général qui en eût résulté pour toute l'Europe, affranchie pour toujours des armes des Musulmans, si elle avoit eu le succès que plus d'union & de prévoiance lui eût assuré. “ Un Prince, dit Mr. Moreau, plus habile que Philippe, eût tiré un tout autre parti de l'enthousiasme général ; & pendant que les imaginations échauffées se créoient en Asie les plus grands établissemens, il eût peu-à-peu travaillé à fixer par des loix sages les principes de cette hiérarchie féodale, dont depuis la mort des Hugues-Capet, l'anarchie & la licence avoient fait sentir la nécessité aux grands, les moins disposés à se soumettre. ”

On verra avec plaisir le portrait que trace M^r. M. de Pierre - l'hermite. Vu les déclamations énerguméniques de nos beaux & petits esprits contre cet homme célèbre, on peut regarder ce passage du célèbre historiographe,

non-seulement comme le fruit de son impartialité & de son équité, mais encore de sa fermeté & de son courage. “ Un pieux so-
 „ litaire de l'évêché d'Amiens, nommé Pierre,
 „ dont la dévotion étoit simple, l'imagi-
 „ nation ardente & l'éloquence sublime,
 „ fut lui-même témoin & des maux que
 „ les Chrétiens d'Orient avoient à souffrir,
 „ & des profanations que les Turcs commet-
 „ toient dans les lieux saints; quelques con-
 „ versations qu'il eut avec le patriarche de Jérusalem, lui firent connoître que l'on ne
 „ pouvoit rien attendre des Empereurs grecs.
 „ Alexis Commène, qui regnoit à Constantinople, étoit trop foible pour se commettre
 „ avec des barbares avides de conquêtes; il
 „ falloit armer contre ceux-ci des guerriers
 „ dont ils ne pussent insulter les Etats: c'est
 „ d'après cette idée que Pierre forma son
 „ plan. Il se rendit à Rome avec des lettres
 „ du patriarche: le Pape Urbain II fut si
 „ frappé de ses vues & de la manière dont
 „ il les exposa, qu'il lui donna à lui-même
 „ mission de parcourir toutes les cours, soit
 „ en Italie, soit au-delà des Alpes, & d'ex-
 „ horter les Princes à se réunir par une
 „ confédération sainte, qui auroit pour ob-
 „ jet de délivrer le tombeau de Jésus-Christ,
 „ & de chasser les Turcs de la Palestine. „
 „ Ceux de nos auteurs modernes pour qui
 „ toute entreprise religieuse est un objet de
 „ raillerie, & ceux qui ont été plus frappés
 „ des défords que nos croisés se permirent
 „ en Orient, que de la grandeur & de la no-

bleffé du projet qui les réunit, ont voulu
faire de Pierre l'hermite un fou enthousiaste, un homme qui eût mérité d'être enfermé; ceux qui réfléchissent plus froidement, ceux qui, pour juger des actions, se transportent au siècle qui les a produites, ont dû se former une toute autre idée de cet homme singulier: pour moi, j'avoue que son génie m'étonne, & que son courage me paroît approcher de celui qui fait les héros dans tous les genres. Il est très-incertain qu'il fut hermite, c'étoit, disent plusieurs auteurs, un gentilhomme retiré qui, ayant renoncé à la profession des armes, avoit pris cet habit simple & grossier des habitans de la campagne, si approchant de celui qui a dans la suite distingué nos moines, & je ne crois pas que le nom de *coucouprière*, que lui donne Anne Commène, suffise pour le rendre ridicule. Mais que me fait l'habit qu'il porte, quand je le vois arriver de Jérusalem à Rome, parcourir ensuite l'Italie, la France, l'Allemagne, & ne manquer son but nulle part? Quelle devoit être l'élévation de ses idées, la force des images dont il faisoit les revêtir, la rapidité de ses mouvemens, le feu de ses expressions? Il n'eut pas les talens d'un général, je n'ai pas de peine à le croire; aussi ne le vit-on jamais endosser la cuirasse: il commit des imprudences, cela peut être encore; & qui est-ce qui n'en commit pas dans ces expéditions lointaines? Mais seul, il

15. Juillet 1783.

397

» avoit enflammé toute l'Europe; il s'étoit
» fait suivre des peuples; il avoit déterminé,
» persuadé, entraîné les Rois, les grands,
» les ministres; il produisit dans le monde
» un changement inattendu: à sa voix, les
» tyrans cessèrent d'infester leur patrie, &
» cette ardeur guerrière qu'on ne pouvoit
» éteindre, & qui étoit le fléau général de
» l'Europe esclave & malheureuse, il la maî-
» trisa, il la porta en Asie, il la tourna
» toute entière contre des ennemis qui étoient
» eux-mêmes des usurpateurs, persécutant,
» depuis cinquante ans, des hommes que
» nos ancêtres regardoient avec raison com-
» me leurs frères. Ne valoit-il pas mieux,
» après tout, combattre ces brigands d'Asie,
» que d'égorger, comme on le faisoit alors,
» ses parens & ses compatriotes? Non, le
» solitaire d'Amiens ne fut point un insensé, &
» mérite une place parmi les hommes juste-
» ment célèbres. Ces auteurs, que je ne
» blâme pas d'admirer les talens du fanati-
» que Mahomet, comment ne font-ils pas
» réflexion que Pierre-l'hermite fut le pré-
» curseur de Godefroi de Bouillon, & lui
» donna des armées? „ (a)

En applaudissant avec raison aux pénibles
expéditions des croisades, M^r. Moreau est
quelques fois mécontent de la rigueur avec la-
quelle les vainqueurs traitèrent les Mahométans.

II

(a) Autres vues touchant Pierre-l'hermite
(1 Fév. 1782 p. 166) & les croisades en gé-
néral (1 Oct. 1782. p. 174 & autres *ibid.*).

Il voudroit qu'après la prise de Jérusalem Godefroi de Bouillon eut crié aux Sarrasins, " Le Dieu des Chrétiens répandit son sang
 „ pour vous , & nous défend de verser le
 „ vôtre ! Reconnoissez dans vos vainqueurs
 „ les ministres de sa bienfaisance. Citoyens
 „ de Jérusalem , venez avec nous vous pro-
 „ terner devant ce tombeau que vous pro-
 „ fanâtes , & qui est aujourd'hui votre asyle
 „ & votre sauve-garde „. Un tel discours montre assurément une ame belle & chrétienne : mais il est assez inutile de faire aujourd'hui un discours pour Godefroi de Bouillon. S'il n'a pas fait celui-là , c'est qu'il a jugé qu'il n'étoit pas à propos , & qu'il ne convenoit pas à de fongueux Musulmans, dont la religion ou la superstition étoit de ne faire des prosélytes que par le glaive , de conquérir par quelque voie que ce fut toutes les terres habitables pour en faire l'empire de Mahomet. Il est à croire que le discours que M^r. Moreau suggere à Godefroi de Bouillon , auroit fait une foible & froide impression sur ces barbares sanguinaires & fanatiques. Tout parle en faveur de ce grand général le plus doux , le plus humain , le plus magnanime & le plus accompli des héros qui aient jamais paru.





Discours contre le luxe : Il corrompt les mœurs & détruit les empires. Par Mr. de Saint-Haippy. A Paris, chez la veuve Hérisant ; à Liege, chez Lemarié. 1783. broch. de 59 p. Prix 4 sols.

QUoiqu'il y ait dans ce Discours peu d'idées neuves, qu'il soit un peu surchargé de paroles, & que l'éloquence en soit fort inégale, on le lira avec plaisir à raison des vérités qu'il renferme ; vérités qui tous les jours deviennent plus sensibles, & réclament d'une manière plus vive les secours des mains puissantes qui possèdent les moyens d'abattre
 „ ce monstre à deux corps, composé d'ava-
 „ rice & de prodigalité, qui ne se laisse ja-
 „ mais ni d'acquérir ni de dissiper, & dont
 „ les besoins toujours renaissans & toujours
 „ insatiables, ne se refusent à aucune injus-
 „ tice. „

Les effets du luxe sur les lettres, le coup fatal que les connoissances humaines ont reçu de cette funeste superfétation d'aïssance & de vanité, forment le tableau le plus intéressant de ce Discours ; on y trouve une espede d'hypotipose où les littérateurs du siècle passé apprécient admirablement la valeur de celui-ci. „ Le luxe a augmenté le nombre des lec-
 „ teurs & des auteurs. Tout le monde lit
 „ aujourd'hui. Le financier, de qui la science
 „ autrefois se bernoit au calcul, & à suivre

„ le taux de l'argent ; aujourd'hui manie
 „ le pinceau , le compas , & raisonne de
 „ tout. Il n'y a point de maison qui n'ait
 „ sa bibliotheque ; point de petite coterie
 „ qui n'ait ses poètes : & à force de diction-
 „ naires , d'abrégés , de précis , de journaux ,
 „ on croit tout savoir. Ecoutez , & profitez
 „ du résultat de tant de lumieres. Tout le
 „ monde parle , & ne dit rien ; juge , dé-
 „ cide , & ne fait rien ; veut faire des livres ,
 „ qui n'apprennent rien. Oui , le domaine
 „ de la littérature s'est augmenté ; mais son
 „ heureux sol a perdu en bonté & en pro-
 „ fondeur , ce qu'il a gagné en étendue &
 „ en superficie. Oh ! si Boileau , ou la Bruyere
 „ rappelé à la vie , revenoit parmi nous ;
 „ l'un , cet ami sévere de la raison , le fléau
 „ des fots , du vice , & des ridicules ; l'autre ,
 „ le juste appréciateur de son siècle , & le
 „ peintre fidele de ses mœurs ,, : *Quoi ! c'est
 „ donc là , s'écrieroit-il , ce siècle si vanté
 „ des sciences , des arts , des lettres , de la
 „ philosophie ! Ils se sont en effet , & pour vo-
 „ tre malheur , emparés de tous les états , de
 „ toutes les conditions , & ils les ont corrom-
 „ pus , ils les ont perdus. Ils ont enfanté une
 „ foule d'amateurs fanatiques ; une multitude
 „ de demi-savans insupportables. Le peuple des
 „ littérateurs s'est accru , & le troupeau des
 „ auteurs est immense. Tout le monde a des
 „ connoissances ; tout le monde , dites-vous ,
 „ a du goût , de l'esprit : oui , j'en conviens ,*

15. Juillet 1783.

407

l'esprit est commun ; mais de génie , il n'y en a plus. (a)

Aux ouvrages immortels des Bossuet , des Nicole , des Fénelon , ont succédé des libelles obscurs & obscènes ; des contes licencieux & impies ; des satyres cyniques & hardies ; de petits romans philosophiques & moraux ; une foule de systèmes se détruisant les uns les autres , remarquables d'ailleurs par un air de nouveauté & de singularité , sur-tout , par leur audace.

Mais peut-être l'histoire & l'éloquence se sont préservées de la contagion générale ? Pour sacrifier au goût du jour , tantôt l'historien a pris la plume légère & brillante du romancier badin & inventif , & tantôt l'emphase d'un rhéteur enthousiaste ; & au lieu de réflexions sages , profondes , nées du sujet ; il a étouffé son récit par des déclamations brusques , philosophiques , étrangères à ce genre , & toujours par des satyres amères contre le gouvernement , contre la religion

(a) Observation qui rappelle cette épigramme de J. B. Rousseau.

*Doctes héros de la secte moderne ,
Comblés d'honneurs & de gloire enfumés ,
Défiez-vous du tems qui tout gouverne ;
 Craignez du sort les jeux accoutumés.
Combien d'auteurs , plus que vous renommés ,
Des ans jaloux ont éprouvé l'outrage !
Non que n'aiez tout l'esprit en partage
Qu'on peut avoir ; on vous passe ce point.
Mais savez-vous qui fait vivre un ouvrage ?
C'est le génie , & vous ne l'avez point.*

ligion & les mœurs. Ainsi, & par ce renversement, vous ôtez à l'histoire ce qui doit faire son caractère & son principal attribut, la gravité, la vérité; & avec elles, au lecteur, toute croïance, & tout intérêt. (a)

Cependant l'éloquence de la chaire a perdu sa majesté, sa force, & sa simplicité. Un style brillant d'une autre part, maniéré, énigmatique, s'est emparé du barreau, où tonnoient jadis les Patru, les Cochin, les d'Aguesseau: & (ô comble de malheur)! le sanctuaire auguste des lettres, le tribunal sévère de la langue, l'académie même! ne s'est point préservée de cette corruption du goût. A la clarté & à la pureté du discours, à la force du raisonnement, au sublime des pensées, à une éloquence brûlante, & toute de choses, ont succédé un néologisme ridicule; une métaphysique subtile & profonde; une opposition éternelle de petites pensées, de petites antitheses; & toujours une obscurité pénible & rebutante. Ainsi autrefois, après le siècle d'Auguste, le bel esprit, le clinquant, & l'enflure, puis des siècles de barbarie, suivirent ces beaux jours de génie & de goût: Cicéron, Horace & Virgile furent bientôt oubliés, & on leur préféra Ovide, Lucain, & les Sénèques.

Vous me direz aujourd'hui, que c'est le

(a) Autres réflexions sur la corruption de l'histoire, 1 Janv. 1783. p. II. — 15 Fév. p. 246. — 15 Mars 410, & autres Journ. cités *ibid.*

15. Juillet 1783.

403

siècle des sciences, de l'encyclopédie! Que c'est le siècle de la philosophie! Ah! malheur à cette philosophie qui a entaché toute la littérature, qui a renversé les esprits: malheur encore une fois à la philosophie, qui est au détriment de la religion & des mœurs!

De la littérature l'auteur passe aux beaux-arts. Bien des personnes en convenant de la décadence des lettres & des sciences, ont cru que les arts avoient été préservés du dégât général; on a même imaginé qu'ils gagnaient en perfection, & que bientôt nos chef-d'œuvres feroient cesser l'admiration produite par ceux des anciens. Illusion, qui ne tardera pas à s'évanouir. “ Si le goût du jour, de la
„ nouveauté, de la singularité; si le goût
„ de la mode & du colifichet guide & en-
„ traîne le peintre, le sculpteur & l'archi-
„ tecte. Si dans un état, que le génie seul
„ devrait inspirer, & élever, ils n'ont que
„ des inclinations basses & mercenaires;
„ s'ils préfèrent une réputation brillante &
„ passagère à la gloire de leur art, & à se
„ faire un nom solide & durable: dès-lors,
„ pour satisfaire des caprices, des fantaisies,
„ des idées changeantes & indécises; pour
„ piquer des goûts émouffés & usés, & qui
„ veulent tous les jours du nouveau; dès-
„ lors, il n'y aura point d'écarts où ne puis-
„ sent donner ces artistes. On abandonnera
„ les sujets sublimes de l'Écriture, d'Homère,
„ du Tasse, & de notre propre histoire,
„ pour des bambochades, pour des grotes-
ques,

„ ques, pour des croquis piquans & voluptueux : & les Raphaël cependant, les Rubens, les le Brun & les le Sueur relégués sous les toits, se verront à la merci des vers & des domestiques. La sculpture ne fera pas plus heureuse ; & elle se sentira frappée & flétrie par la même révolution. „ (a)

En gémissant sur le grand coup que le luxe porte à l'agriculture, à cet art vivifiant, vraie source de la population & de la splendeur des empires, il observe que nos villes *s'étendent en pierres, en terrasses, en marbres, en glaces &c. mais nullement en hommes*, que les fertiles campagnes sont changées en maisons de plaisir, & en jardins stérilement somptueux. A ces sujets de plaintes il pouvoit joindre la transmutation fatale des retraites agrestes, amies de la réflexion & de la tranquillité du cœur, en palais ou en guinguettes ; transmutation qui fixe les regrets de tant de gens vertueux & sages. Dans un tems où l'ame de l'homme est toute entière dans ses dehors, où les sens forment sa seule jouissance, où elle croiroit retrancher de son être même & de sa substance tout ce qu'elle perdrait d'impressions matérielles & bruyantes, il est naturel que les champs, que les aspects de la simple & paisible nature lui soient odieux, que tout ce qui la rappelle a elle-même.

(a) Autres vues sur les artistes modernes, 1 Fév. 1780. p. 183. — 15 Août 1782. p. 598.

15. Juillet 1783.

465

même soit un objet de contrainte. Delà, surtout dans les grandes villes, la destruction de tout ce qui ne tient pas à l'ivresse de la frivolité, de la folie & du vice. Là où d'antiques ormes couvroient d'un ombrage épais l'homme studieux qui cherchoit le repos dans une lecture utile & agréable, où l'homme penseur calmoit ses soucis & renforçoit ses réflexions dans le silence d'une douce solitude (a), on élève des statues aux lubriques divinités du paganisme, on multiplie les moyens de séduction de manière que l'innocence n'est point un moment à l'abri de ses traits.

L'auteur continue ensuite à montrer les divers effets du luxe sur l'état de la société. On comprend aisément qu'il n'a pas oublié le théâtre. Il alloit tracer le portrait d'un mime, lorsqu'il a senti que les couleurs qui devoient y être employées, en feroient un objet trop repoussant. " Ce seroit ici ", le lieu de faire le parallele d'un laboureur

(a) Cela me rappelle ces beaux vers d'un poète moderne :

Voilà de la richesse
Le pouvoir & l'abus cruel !
En pierres transformant des végétaux utiles,
Elle appauvrit nos champs pour agrandir nos
villes.
Souvent où je vois un palais,
Le verger qu'il remplace excite mes regrets.
Ce portique élégant, ces colonnes de marbre,
Pour moi, ne vaudront jamais l'arbre
sous lequel j'aurois pris le frais.

„ & d'un comédien ; de la différence de leurs
 „ travaux , de leur fortune , de leur utilité ;
 „ de la considération même dont ils jouissent
 „ d'ordinaire dans la société , & de celle que
 „ réellement ils méritent : mais votre délica-
 „ tesse ne le supporterait point (a) : tant de
 „ luxe , après avoir amolli les corps , énérvé
 „ les esprits & les courages , a changé les
 „ premières idées , les plus justes & les plus
 „ naturelles de l'homme. „

Les vues de l'estimable auteur ne sont pas par-tout aussi réfléchies ni aussi sûres que dans les passages que nous venons de voir , mais ses écarts ne sont pas considérables. P. 18. Quel est le *vertueux citoyen* de Geneve que l'auteur fait entrer dans nos églises pour les critiquer ? Il est permis de croire que ces tracassiers citoyens ne sont pas plus *vertueux* que les autres. S'ils ont banni le luxe , reste à savoir s'ils ne l'ont pas remplacé par quelque autre mal , ou s'il suffit de ne donner pas dans le luxe pour être *vertueux*. En général je ne suis pas pour les *vertueux citoyens* ; j'en suis presque aussi dégoûté que mylord Rivers (1. Mai 1777. p. 27). — P. 27. Est-il vrai que les églises gothiques sont préférables aux modernes (b) ? Je ne suis pas éloigné

(a) 15 Mars 1781, p. 562. — 1. Mai 1781, p. 9. — 15 Octob. 1782, p. 251 &c. &c.

(b) „ Si l'on compare , dit l'auteur , tout
 „ le luxe de l'architecture moderne des pa-
 „ roisses de St. Sulpice , de St. Roch &c ; à
 „ la

15. Juillet 1783.

407

éloigné d'être de cet avis, je suis même bien décidé à croire que les artistes du jour ne rendent pas assez justice aux premières; mais le sentiment de l'auteur offensera bien des gens; ceux sur-tout qui prétendront que l'architecture moderne n'est que la grecque & la romaine ressuscitées. — P. 42. Ce n'est pas Philippe II (à quel il n'étoit pas nécessaire de donner ici deux épithètes injurieuses) qui a ouvert l'Amérique aux émigrations des Espagnols. Cette fatale opération, commencée sous Ferdinand, avoit pris toute sa consistance sous Charles - Quint. Philippe agit sur le plan tracé: Il fit ce qu'auroient fait les Rois de France les moins *imprudens* & les moins *ambitieux* s'ils en avoient eu l'occasion. La vigueur de son administration empêcha que sous son regne on s'aperçût des mauvais effets qui se firent sentir si vivement sous les regnes suivans.

„ la simplicité majestueuse de Notre-Dame, &
„ de plusieurs autres cathédrales; il n'y a
„ personne, qui aiant un goût sain, ne pré-
„ fere la simplicité & la majesté de ces égli-
„ ses anciennes, à toute la recherche & l'é-
„ légance de nos Basiliques modernes. „



II. Part.

D e



Conclusiones philosophicæ quas, præside venerabili Viro &c. &c. defendent &c. Lovanii, typis academicis. 1783.

PArmi plusieurs assertions de ces theses que j'ai comprises sans peine & où l'on trouve des lumieres à recueillir, il y en a quelques-unes dont je n'ai pu saisir le vrai sens, & dont je n'ai pu par conséquent retirer aucune utilité. Celle-ci, par exemple, m'a arrêté quelque tems : *Omnem ingeniorum, affectuum, morumque inter homines diversitatem mechanicæ corporum constitutionis, atque educationis ope percommodè explicari opinamur* (des leçons de morale très-postérieures à l'éducation, les principes de religion, les violences salutaires & raisonnables faites à des inclinations vicieuses &c, le bon ou mauvais usage de la liberté, les secours & des lumieres célestes n'auroient-ils aucune part à cette différence?); *multumque ab iis recedimus, qui homines sinistra indole natos, nonnullosque ex iis in furtum, homicidium, aliave crimina naturâ proclives esse serio contendunt* (si la *mechanica constitutio* rend raison des mœurs & des affections humaines, le moïen de comprendre que la nature n'est pour rien dans leurs vices & leurs crimes?).

J'ai senti également de l'embarras dans l'application de la these suivante : *Argumentum ab analogia petimus, cum hominibus nostri*

15. Juillet 1783.

409

similibus animam impertimur (les ouvrages des hommes font évidemment l'effet d'une cause intelligente; l'argument de l'analogie n'est point ici nécessaire). *Pari prorsus ratione cogimur, & in brutis quoque animam agnoscere* (comme il est reconnu, & que l'auteur le dit lui-même, que les brutes n'agissent pas comme l'homme, le *pari prorsus ratione* ne paroît pas exact). *Facultates animæ brutorum angustioribus, quam hominum, limitibus circumscribi complura, atque in variis varia efficiunt* (voilà donc le *pari prorsus ratione* confondu). 1°. *Cerebri comparatè ad molem angustia* (mais un veau dont la tête étrangement improportionnelle au corps, est toute cervelle, & qui n'en raisonne pas davantage? mais un taureau &c?); 2°. *rudior illius structura* (chose dans sa généralité fort incertaine; l'auteur la nie dans la position suivante où il emploie l'anatomie à se réfuter); 3°. *minor, ut videtur, plurium habitas ad recipiendas affectiones visus & auditus, a quibus præ cæteris pendent operationes intellectus* (ut videtur ne sauve pas la fausseté de cette assertion, démentie par mille expériences, qui prouvent même la supériorité de certains animaux dans la jouissance de ces sens); 4°. *Major in gustum & odoratum, quàm in reliquos sensus pletorumque propensio* (naturellement: faits pour végéter & sentir, les animaux font plus fortement entraînés par les sens qui remplissent ce but; la plupart des observations de l'auteur font *a posteriori*, comme on parle dans

l'école, & prouvent contre lui); 5°. *adulescentia brevior, citiorque solidorum ad caliditatem accessus* (mais le rhinoceros qui vit aussi longtems que l'homme, & dont la croissance est la même *, & qui placé dès l'âge le plus tendre dans la ménagerie la plus visitée, voyant & entendant le plus beau monde, avec une attention & une finesse d'ouïe incroyable **, reste toujours farouche, intraitable, brusque & brut, sans intelligence, sans sentiment, sans docilité ***?); 6°. *vocabulorum defectus, ac symbolorum inopia, quibus cogitata sua designent* (voilà le *tu autem*; que n'en imaginent-ils, que n'en conviennent-ils entr'eux?); 7°. *corporis temperatio, seu naturales quædam incitationes, in brutis quàm in hominibus multò fervidiores, totantique quasi animam eorum obsidentes* (autre *tu autem*: la matiere les obsede sans doute tout entieres, leur destinée se borne à son influence); 8°. *tandem diversa vitæ consuetudo, animaque paucioribus ideis atque eventibus variegata* (que n'en ont-ils davantage? que les singes du Bilédulgerid n'inventent-ils des usages & des coutumes diverses? que n'établissent-ils des académies? les idées & belles brochures ne leur manqueront pas: dans ces vastes déserts dont ils sont les seuls maîtres, qui les empêche de faire toutes ces opérations à leur aise?). *Animam in omni homine perfectioris esse naturæ, quàm in quovis bruto statuimus* (épi-phoneme parfaitement su perflu, vrai pléonasmme en métaphysique! Si les 8 différences mécaniques rendent raison *angustiorum fa-*

* Hist. nat. de Buffon, t. XI in-4°. p. 192.

** Ibid. p. 186.

*** Ibid. p. 189.

15. Juillet 1783.

411

cultatum, à quoi sert une plus grande perfection dans la nature de l'ame humaine? C'est sans doute un de ces titres honorifiques qui ne signifient rien de réel, mais qu'on donne quelques fois pour consolation à des gens qu'on a dépouillés de leur bien).

Bruta volunt, imperant, suasque volitiones exequuntur (comme cela dépend de la définition de *voluntas* & de *volitio*, ne hazardons rien en fait de critique). *An verò nonnullis eorum comparandi, judicandi, reminiscendi ac ratiocinandi facultatem quamdam imperfectam concedere oporteat, incertum est; attento, inter cætera, tantam esse simiæ cujusdam, (hominis sylvatici) cum humanâ fabricatione similitudinem, ut hanc inter & hominem nullum hæcenus capitale discrimen Anatomicus detexerit.* (Voilà qui passe les ressourees de ma logique; mais ce qui console un peu ma pauvreté, c'est que M^r. de Buffon, cet homme qui a tant écrit sur les hommes & les singes, la partage avec moi. L'auteur de la these conclut que le singe a le principe de l'intelligence, puisqu'il a l'organisation de l'homme. Le célèbre naturaliste conclut au contraire qu'il est sans intelligence, puisqu'avec cette organisation il ne raisonne pas, "La langue de l'Orang-
T. 14, p. 61.
outang, dit-il, & tous les organes de la
voix sont les mêmes que dans l'homme,
& cependant l'Orang outang ne parle pas.
Le cerveau est absolument de la même
forme & de la même proportion, & cependant il ne pense pas. Y a-t-il une

- „ preuve plus évidente que la matiere seule,
 „ quoique parfaitement organisée, ne peut
 „ produire ni la pensée, ni la parole qui en
 „ est le signe, à moins qu'elle ne soit ani-
 T. 14, p. 4. „ mée par un principe supérieur.... Cet
 „ Orang outang, dit-il ailleurs, ou ce Pongo,
 „ n'est en effet qu'un animal, mais un ani-
 „ mal très-singulier, que l'homme ne peut
 „ voir sans rentrer en lui-même, sans se
 „ reconnoître, sans se convaincre que son
 T. XI, p. 3. „ corps n'est pas la partie la plus essentielle
 „ de sa nature.... Aussi le singe est-il in-
 „ docile autant qu'extravagant. Sa nature
 „ est en tout également revêche. Nulle sen-
 „ sibilité relative, nulle reconnoissance des
 T. 14, p 32. „ bon traitemens, nulle mémoire des bien-
 „ faits (a). Le singe n'imité pas l'homme,
 „ par ce qu'il veut, mais par ce qu'il peut...
 P. 41, 42. „ Le singe est plus loin de l'homme que
 „ la plupart des autres animaux; le chien,

(a) Helvetius s'en prend à la disposition
 mécanique des corps, qui *tient les singes,*
comme les enfans, dans un mouvement perpé-
tuel; & ne les rend pas susceptibles de l'ennui
qui est un des principes de la perfectibilité de
l'esprit humain. Mais pourquoi les enfans ne
 restent-ils pas dans le cas de ce mouvement
perpétuel, dans cette impossibilité de s'ennuyer?
 Pourquoi deviennent ils des hommes posés &
 sentés, & raisonnent-ils enfin de toutes les
 manieres, & sur toutes les sciences, tandis
 que les singes continuent à ne faire que des
 grimaces? Voilà ce que le sublime philosophe
 a oublié de nous apprendre.

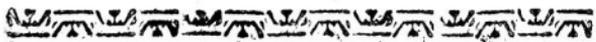
„ par exemple, l'éléphant (a) &c „. On peut voir d'autres observations dans le même naturaliste, qui renvoient évidemment le singe à la classe des créatures destituées de raison, & qui détruisent par une preuve de fait la philosophie épicurienne, occupée à chercher dans l'organisation du cerveau la différence de deux êtres si éloignés l'un de l'autre.

En proposant ces especes de doutes, je n'ai garde de les regarder comme des objections rares & fort spirituelles, moins encore comme des moiens de combattre une these qui a été lue & approuvée, selon l'usage, par les quatre *Pédagogies* d'une université célèbre, féconde en hommes illustres & savans profonds, justement estimée dans tout le monde catholique par son orthodoxie, son

(a) Un observateur moderne ne craint pas de mettre le singe au-dessous de divers oiseaux. Pour les facultés intellectuelles, dit-il, l'Ourang-outang est bien plus éloigné de l'homme qu'un perroquet, une pie, un merle à qui on apprend à articuler quelques mots, ce que n'a jamais pu faire un singe. Cette assertion qui paroît d'abord étrange, cesse de l'être quand on réfléchit que le singe a parfaitement l'organe de la voix, tel qu'il est dans l'homme, qu'il a de plus la même organisation intérieure du cerveau, & que jamais il n'a pu répéter une syllabe, après avoir passé longues années dans la société des gens de cour & des femmes les plus gazouilleuses; tandis qu'un merle qui n'a aucun de ces avantages, apprend le langage humain avec facilité, & le rend avec une précision bien propre à confondre la balourdise de l'animal anthropomorphe.

Reflex.
hist. & po-
lit. par Mr.
Beuves.
 Paris 1781.
 1 vol. in-8°

attachement aux vrais & consolans principes
de la bonne & chrétienne philosophie.



*La pratique des devoirs des curés ; traduite
en françois , de l'italien , du P. Paul
Segneri ; par Mr. l'abbé Delvincourt ,
chanoine , archidiacre , & vicaire-général
de Laon. A Paris , chez Berton ; à Liege ,
chez Demazeaux. 1781. Prix 3 liv. rel.*

* Juillet
1782. p. 325.

Nous avons rendu compte * de cet
ouvrage très-propre à diriger & animer
les curés dans leurs importantes fonctions,
si fortement liées avec tous les intérêts de
la société chrétienne & civile (a); il étoit

* 1 Déc.
1781. p. 499.
— 15. Eév.
1782. p. 242.
— 1 Mars
1782. p. 318
&c.

(a) Aux diverses réflexions faites sur ce
sujet *, nous joindrons ce passage d'un hom-
me qui mêle d'excellentes choses à des idées
romanesques, exotiques & quelques fois li-
cencieuses (Mr. Rétif de la Bretonne). « C'est
un avantage de la religion chrétienne, in-
connu aux anciens peuples, & dont nos
grands eux-mêmes n'ont peut-être pas d'idée,
qu'il y ait un homme de confiance, dont
le caractère est sacré, toujours prêt à re-
cevoir les confidences d'un certain nombre
de citoyens qui sont dans son district. On
peut lui tout confier, ses peines, ses fau-
tes, ses vices, ses crimes: il écoute tout,
& son ame est un dépôt inviolable dont
rien ne sort. Cet homme vénérable a des
oreilles pour entendre, un cœur & des
entrailles pour être ému, une langue pour
consoler; mais il n'a pas d'organe pour ré-
véler les secrets. Saints & vénérables pas-
seurs! mon cœur s'enflamme, en songeant
» à

15. *Juillet* 1783.

415

difficile de se le procurer, aucune édition ne s'en étant faite dans ces provinces; & l'on doit favoir gré au libraire qui a fait venir un certain nombre d'exemplaires de l'édition originale. J'ai observé ailleurs que la traduction étoit plus ancienne que le titre ne paroissoit l'annoncer; qu'elle étoit réellement du P. Buffier, revue & retouchée par M^r. Delvincourt. (a)



Manuale rhetorices ad usum studiosæ juventutis academicæ: exemplis tum oratoriis, tum poëticis, ex optimis auctoribus illustratum. Editio tertia. Leodii, apud Lemarié. 1782. *Prix* 3 liv. relié.

TRès-bon ouvrage, fruit d'un jugement sain, d'un goût pur & d'un zèle décidé pour les belles-lettres. Il nourrira parmi nous l'éloquence par des règles sûres & très-bien déduites, & plus encore par d'excellens exemples. Ces exemples sont très-multipliés & faits avec choix; mais pour un *manuale*

39 à vous: mou ame, pénétrée de respect,
39 s'ouvre à la confiance: je ne serois pas
39 chrétien, que je vous honorerois encore,
39 & que je répandrois mes secrets dans votre
39 sein. Ce fut à son pere, par la religion,
39 que l'infortunée N. alla porter sa douleur.
39 Il la recut avec bonté: il la connoissoit,
39 il connoissoit tout son troupeau &c. »

(a) 1 *Juillet*. 1782. p. 327 & 340.

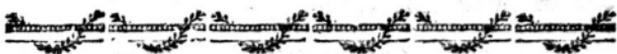
rhetorum, les citations poétiques, en françois sur-tout, sont trop fréquentes. Il est vrai qu'on trouve en poésie comme en prose, les divers ressorts de l'art oratoire ; mais le ton de l'une n'est pas celui de l'autre ; & il est à craindre que les jeunes gens naturellement admirateurs de ce qu'on appelle *esprit*, du style antithétique & cadencé, des expressions recherchées & qui tiennent de l'effort, ne s'éloignent de cette éloquence naturelle, noble, aisée, majestueuse, qui a fait les succès de Ciceron & de Demosthène. Je voudrois aussi que des instituteurs chrétiens poussassent la délicatesse jusqu'à ne pas citer, puisque nous sommes d'ailleurs si riches en bons modèles, des auteurs qui ont déshonoré les talens par l'abus qu'ils en ont fait ; la jeunesse, ne les connoissant que du beau côté, ne manquera pas de se prévenir pour eux, de les rechercher, de les lire au grand danger de son innocence & de sa foi, & de regarder comme des cagots les hommes savans & zélés qui en ont combattu les erreurs. La religion & la vertu valent bien le sacrifice de quelques jolis vers ou de quelques morceaux de prose emphatique.





Le livre du Chrétien, dans lequel se trouve tout ce que le Chrétien doit savoir & pratiquer par rapport à la religion. Ouvrage posthume de Mr. Tricalet. Troisième édition, revue, corrigée & augmentée. A Liege, chez Lemarié & chez les principaux libraires des Pais-bas. 1783. 1 vol. in-12. 35 sols relié.

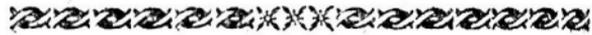
J'Ai fait connoître cet ouvrage où la dévotion & l'instruction sont réunies avec discernement, dans le Journal du 15 Oct. 1782. Plusieurs personnes desirant de l'avoir, & l'édition de Paris étant chère & peu répandue dans ces provinces, on a cru devoir en faire une nouvelle, dont on a lieu d'être content pour l'exécution & le prix.



Essai sur les accusations intentées aux Templiers & sur le secret de cet Ordre &c, par Frédéric Nicolai, traduit de l'allemand. A Amsterdam, chez Changuion. 1783. Broch. in-12.

LAuteur prétend prouver la certitude des crimes les plus révoltans attribués à ces malheureux chevaliers; mais les erreurs de tous les genres, dont cet ouvrage fourmille,

des injures atroces contre l'Eglise catholique, des grossieretés dégoûtantes, le plus triste scepticisme à l'égard des plus précieuses vérités, semblent prouver que l'auteur n'a cherché qu'à trouver des complices. (a)



Les devoirs du prince, réduits à un seul principe; ou discours sur la justice. Dédié au Roi. Par Mr. Morceau, historiographe de France. Nouvelle édition. A Paris de l'imprimerie de Monsieur, à Liege chez Lemarié. 1782. Prix 5 liv. broché 2 parties en 1 vol.

L'Édition de cet ouvrage faite à Versailles en 1775 fut promptement épuisée, & la plupart de ceux qui ont aujourd'hui tous les *Discours sur l'histoire*, ont de la peine à se procurer *Les devoirs du prince*; on a donc bien fait de les reproduire par une nouvelle & belle impression.



* 4 vol.
in-12. y
compris
l'Abr. de
l'Histoire
ecclési.

☞ *SI quelque particulier a la Science de la jeune noblesse par le P. du Chesne*, il obligera l'imprimeur Lemarié sous la Tour, à Liege, en lui cédant son exemplaire contre deux de la nouvelle édition qu'il se propose d'en faire. Ce livre est devenu si rare que d'après les recherches les plus exactes on est enfin assuré qu'il n'en existe pas un exemplaire dans le commerce.*

(a) Nous avons fait voir ailleurs ce qu'il falloit penser de l'extinction des Templiers, 1 Août 1776. p. 483. — 1 Oct. 1782. p. 162. — Voyez aussi les articles CLEMENT V, & MOLAY dans le *nouv. Dict. hist.*

Extrait des nouvelles littéraires de Strasbourg, cahier 7^e. du 22 Janvier 1783, traduit de l'allemand. (a)

Encyclopédie méthodique &c. Histoire naturelle des animaux. Tome 1^{er}. 1782.

“ SI l'on suppose que l'*Encyclopédie* est un ouvrage utile & excellent, on ne peut certainement se dispenser de juger, que l'idée de donner séparément chaque partie des sciences & des arts, mérite toute sorte d'approbation: car par ce moïen les savans & les amateurs peu favorisés des biens de la fortune, peuvent aussi tirer partie de ce qui les regarde particulièrement, comme ils desifent également depuis long-tems qu'on en use ainsi à l'égard des Mémoires de l'académie royale des sciences. Le rédacteur de cet article qui s'est adonné un peu à l'étude de l'histoire naturelle, qui a été souvent dans le cas, lorsqu'il a consulté la grande Encyclopédie, tantôt de fourire, tantôt de hauffer les

Cet extrait a grossi un peu l'article littéraire, mais sans rien diminuer de la place destinée aux nouvelles politiques.

(a) Je transcris cet extrait sans y changer un mot. Il servira à nous apprendre si dans la nouvelle Encyclopédie l'histoire naturelle est mieux traitée que la géographie (15 Mai 1783. p. 102). On s'apercevra sans peine que c'est un François-allemand qui traduit de l'allemand. Du reste, j'ai résolu de ne plus revenir sur cette compilation *, les bévues des rédacteurs rempliroient, comme je l'ai fait voir, le journal le plus volumineux, durant plus d'un siècle. Je laisse donc le soin de cette critique à ceux qui ont le loisir de s'en occuper & l'espace pour la placer.

* Prassen-timent de ce qu'elle feroit, 15 Mai 1782. p. 104.

*Spatiis exclusus iniquis
Prætereo, atque aliis post commemoranda relinquo.*
r. Georg.

épaules, espéroit de trouver bien plus dans cette édition, & à la vue des noms qui se trouvent au commencement de l'avertissement, se repentoit déjà de n'avoir pas souscrit : car il y est dit, que ce Dictionnaire d'histoire naturelle des animaux contiendra six parties, dont les articles de la 1^{re}, c'est-à-dire, de celle, dont il est présentement question, savoir des animaux à mammelles (appelés communément *quadrupèdes*) doivent être rédigés d'après l'Histoire naturelle des animaux de Mr. de Buffon : la seconde partie, savoir les Oiseaux, doit être faite par Mr. Mauduit : la troisième, les Reptiles & les Serpens, ainsi que la quatrième, des Poissons, par Mr. d'Aubenton ; la cinquième, les Insectes, par Mr. Guenau de Montbeillard, & la sixième, les Vers, encore par Mr. d'Aubenton. »

« Sans doute, que l'on espere avec fondement, que de pareils savans nous apprendront bien de belles nouveautés dans les derniers volumes, sur-tout du cabinet du Roi & d'autres, & que ce premier volume, auquel un connoisseur trouve encore tant à redire, sera surpassé par les suivans. Mais si l'on y profitoit aussi peu des découvertes des étrangers & particulièrement des Allemands, que dans celui-ci, & si l'on omettoit, par exemple, dans le volume des Vers, les nouveaux mondes découverts par les Müller, les Götze & d'autres, nous plaindrions la maigreur de l'ouvrage, ainsi que les amateurs françois, qui ne font pas connoissance plutôt avec ces merveilles. L'auteur de ceci, ignore qui a rédigé & corrigé les articles de ce premier volume, & quelles sont les plumes, que le sieur Pankouke a eu à son service pour cet ouvrage. Il ne paroît pas que ce soit une seule personne ; car sans cela l'on auroit pris garde de plus près non-seulement aux caractères différens, par lesquels les articles, selon qu'ils traitent d'une matière ou d'une autre, sont communément différenciés, mais il n'en manqueroit pas tant non plus. L'on trouve, par exemple, *aboyement*, *bélement*,

15. Juillet 1783.

421

rugissement, glapissement, & autres voix d'animaux; mais non pas miaulement, mugissement. L'on trouve également *corné, sabot, rut, &c;* mais non pas, *dent, mammelles, trompe, poil, mue, moustache, crinière, moins* encore, les *sutures* de Linné &c. L'on trouve pareillement, *andouiller, empoumure, livrée* : mais non, *mérais, meule, perche, perlures, refait, larmier.* L'on y voit encore *fissipède*, mais non point, *pied-fourchu*, ni *soli-pède*, ni *digité*. On y trouve quelques termes de *chaffie*, comme *affut, change, bauge, boutis*; mais on se tromperoit fort, si l'on s'attendoit à en trouver une collection même passablement complète. — L'article *Ruminans* extrêmement court & renfermé en vingt & quelques lignes, sans même que les quatre estomacs soient nommés, dont il n'est point non plus fait mention ailleurs, sans renvoi même à quelque auteur, qui en traite : est en général là l'ancien défaut, de ne point citer de garans, hormis quelques relations de voyages & quelque peu d'autres, qui encore ne sont quelquefois nommés qu'en passant. — L'on trouve quelques noms anciens, comme *Cebos, Simia porcaria* (Aristot.), *Vespertilio ingens* (Clus.), *Rupicapra, Allocamelus, Arctopithecus* (Gessner), *Tragulus*, que l'on voit chez Klein & chez Mr. Brisson : mais *Cataphraëtus & Hydrochærus* de ce dernier, *Silenus* du premier, *Dasypus, Manis, Didelphys, Paniscus, Nemceus* de Linné, & encore plus, *Arctomys, Myoxus* d'un Schreber, & noms semblables, manquent totalement. — Pour les noms barbares en usage dans les autres parties de la terre, ils sont soigneusement rapportés; s'ils étoient seulement plus complets & qu'il n'en manquât pas plusieurs, qui se trouvent dans Erxleben, lequel cependant est connu à Paris, selon la p. 102. de l'introduction. Il seroit pardonnable aussi, qu'on eut passé sous silence les noms des pays européens voisins plus connus, parce qu'on peut les trouver plus aisément dans d'autres dictionnaires & l'on pourroit ne pas

envier aux Hollandois la préférence d'avoïr été cités plus souvent, pourvu qu'ils ne fussent pas faux quelquefois, comme, par exemple, *Baurdmannetje*. D'autres fautes d'impression, qui ne sont point rares, comme, p. ex, *Zebre*, p. 26. *Lemnus*, p. 160. *Didelphys marina*, p. 185. *Muschus*, p. 197. Au lieu de *Zebu*, *Lemnus*, *Murina*, *Moschus*, ne font point non plus un bon effet & auroient mérité la même chose que l'*Aurochus*, p. 9, qui a été corrigé ailleurs. Le *Kukurlacko* de Kiep est le *Kakerlak* du voïageur suédois Köping. »

« Cependant tout cela ce ne sont que des titres & des noms & n'est dans le fond que la moindre chose. Mais qu'en sera-t-il donc des choses elles-mêmes ? Assurément depuis 30 ans, que la première Encyclopédie commença à paroître, l'histoire naturelle a notablement changé de face, & les articles tirés des ouvrages de Mr. de Buffon doivent naturellement être plus complets & plus agréables, que ceux d'auparavant. Mais hors cela & des additions de Mr. Allamand & peu d'autres, l'on ne trouve rien de plus. Cependant quant à la *palatine* de Mr. Allamand, on la cherche en vain, de même que sous le titre *Boloway*. A celui de *Blanc-nez*, qui est une sorte de singes aussi chez Mr. Allamand, on renvoie à celui de *Mouflac*, où toutefois il n'en est rien dit & cela par la raison, comme le rédacteur le voit bien maintenant, que Mr. de Buffon n'a pas encore travaillé cette partie des Supplémens. Car comme l'on remarquera dans le sixième volume de ces Supplémens, qui n'ont aussi fait que paroître & qui n'ont été imprimés que la même année, les rédacteurs en ont fait usage. Mais auroit-ce donc été un si grand travail de consulter l'ouvrage même de Mr. Allamand & de faire usage de ses additions ? Mais alors l'Encyclopédie n'auroit peut-être pas sitôt eu besoin d'une nouvelle édition. De tems en tems on cite à la vérité quelque chose des plus anciens fascicules de Mr. Pallas ; mais comment ?

15. Juillet 1783.

423

ment? Chez lui la *Grimme*, y est-il dit, s'appelle *Capra nictitans*, chez lui! qui a si fort appuyé sur la différence des familles des Chèvres & des Antilopes? C'est *Antilope grimmia* qu'il l'appelle, ainsi que Mr. Linné, qui ne l'a pas nommée simplement *Grimmia*, encore moins *Grimia*, mais *Capra Grimmia* & dans la plus nouvelle édition, *Moschus Grimmia*. En général, Linné n'est cité & jugé que selon la 10e. édition, qui est surannée depuis 16 ans & mal entendue, pour l'ordinaire; comme, par exemple, p. 210 la queue tronquée de l'ours, *Cauda abrupta*, qui est expliquée par *totalemant manquant*. Du reste, l'on ne trouve pas non plus un mot de l'ouvrage de Mr. Schreber, dont à la vérité la traduction françoise n'est pas encore fort avancée. Mais ne feroit-il pas à sa place, que des personnes, qui font profession d'histoire naturelle, se souciaient un peu davantage des découvertes des autres & donnassent aussi quelques notions des animaux nouveaux décrits dans les Mémoires de Pétersbourg, dans les livres de Mr. Pallas, qui paroissent déjà depuis quelques années, dans les extraits françois de ses voyages & de ceux d'autres dans les provinces de Russie, & que l'on trouve aussi bien les noms de *Manul*, *Kirmischack*, *Ogotona* &c, que ceux de *Gnou* & *Nyl-ghaut*, qui sont tirés des relations angloises; quoiqu'ici même il manque aussi encore le *Tragocamelus* de Parsons, ainsi que le tigre d'eau, ou *Yaquaru* de Falkner & les animaux *Viscacha* & *Sukotyro*, qu'on trouve chez Erxleben, qui sont nommés dans des voyageurs connus & qui ne sont pas, du moins en partie, oubliés même dans le dictionnaire de Bomare. Tout cela prouve une grande négligence. Il manque le *Philandre* de le Brun, &c, ce qui plus est, dans l'histoire des *Phoques*, le petit *Phoque noir*, que Mr. de Buffon a décrit le premier. Le *Lion marin* & l'*Ours marin* paroissent dans des articles particuliers. Personne aussi, tandis que nous avons depuis trois ans une histoire si excellente & si complète de l'animal du

II. Part.

E e

musé par Mr. Pallas, laquelle a été faite dans la patrie même de cet animal, personne aussi, dis-je, ne lira volontiers les descriptions d'un Tavernier & d'un Chardin, & même les naturalistes françois doivent être choqués, de ne pas trouver ici un mot du musé de la ménagerie de Mr. le duc de la Vrillière, dont les feuilles françoises ont fait mention il y a dix ans, & dont nous trouvons aussi maintenant la figure & la description dans le 6e. vol. des Supplémens de Mr. de Buffon : d'où il est clair, que celui des associés, qui a été chargé de la lettre M, a été trop négligent à faire usage des Supplémens de Mr. de Buffon; comme il a également passé sous silence l'observation de Mr. Roume de St. Laurent, qui s'y trouve aussi, savoir que le marmose fait ses petits par ses mammelons. Il en sera ainsi vraisemblablement, si l'on veut se donner la peine de les examiner de plus près, de plusieurs autres lettres. »

« Du reste, à cause de cet attachement aux ouvrages de Mr. de Buffon, on retrouve toujours les anciennes hypothèses, par exemple, que le bouquetin & le chamois sont les souches masculine & féminine du bouc, ce qui a été réfuté solidement, il y a longtems, par Mr. Pallas; le goulou toujours encore un animal excessivement vorace; le *Hamster* toujours encore inconnu dans les environs de Strasbourg, en dépit de ceux, qui ont été envoyés de cette ville à Paris: & quoique Mr. d'Aubenton ait été instruit de l'erreur, toujours encore comme ne s'engourdissant point pendant l'hiver; & cependant l'on cite Sulzer, qui a montré comment cet engourdissement se fait. Le *Bison* n'est toujours qu'une variété du taureau & malgré ce qui se trouve dans le 3e. vol. des Supplémens de Mr. de Buffon, touchant le *Cochon d'Ethiopie* tiré de Mrs. Pallas, Allamand & Vosmaër, son histoire n'est renfermée ici qu'en 13 lignes, dont on omet plusieurs circonstances importantes, comme n'étant qu'une simple variété du sanglier. De même l'on ne touche que briè-

vement les différentes especes de Loutres d'Amérique, & la *Saricovienne* du Brésil est toujours donnée comme étant de la même espece avec la Loutre de Kamtschatka. »

« Tout ceci n'est-il pas souverainement contradictoire chez des écrivains, qui ont si bien senti & si bien montré la différence de la fouine & de la martre, des musarriques & des chauves-fouris, & qui ont si fortement appuyé sur la différence, qui doit se trouver entre les animaux des deux continens (a). Les anciennes contradictions mêmes, très-fréquentes chez Mr. de Buffon, sont répétées, comme, par ex., à l'article *Singe*, la sortie sur ceux, qui ont mis dans le genre du singe les *Sapajous* & les *Sagouins* d'Amérique, & cependant dans les articles *Marikina*, *Mico*, *Pinche*, il est dit que ce sont des singes de la famille des *Sagouins*. — Selon la p. 235, où l'on donne la critique des différens systèmes des quadrupèdes, l'on ne s'attendroit point, est-il dit, de trouver ensemble dans la même famille le lion & le chat chez Brisson; & 3 pages plus loin à l'article *Quadrupèdes*, p. 238 on lit que la 7e. famille, qui est très-nombreuse, contient les animaux carnassiers à ongles rétractibles, dont on fait l'énumération depuis la panthere jusqu'au chat; & si l'on y omet le tigre & le lion, parce qu'on paroît avoir senti la contradiction, on ne les fait paroître nulle part dans cette énumération; ce qui fait une ressource singulière dans un embarras de ce genre. — A l'article *Ruminans* il est dit, qu'il y a une classe d'animaux ruminans; que le cerf & le bœuf y appartiennent; & à la p. 232 l'on est étonné de trouver chez Linné ces deux sortes d'animaux se trouver ensemble dans la

(a) Je ne crois pas cette différence aussi bien établie qu'on le dit ici; mais qu'elle le soit ou non, la contradiction des rédacteurs n'y perd rien.

même famille. L'on pourroit citer plusieurs passages semblables. »

« Je crois pouvoir soupçonner, non sans fondement, que ces articles, ainsi que l'*Introduction à l'histoire naturelle*, qui est à la tête, dont la plus grande partie, depuis la p. XIX jusqu'à la XCII, appartient à l'histoire particulière de l'homme, ne sont point sortis de la plume de Mr. d'Aubenton, quoique son nom s'y trouve; car ce savant n'auroit sûrement pas écrit p. XII: *L'huile n'est pas un INDIVIDU des regnes animal, ni végétal.* Il n'auroit point dans cette *introduction* mis à la file des périodes la plupart défectives, & ne se seroit point contenté, pour l'arrangement d'un cabinet d'histoire naturelle, de faire cette importante remarque, qu'il doit recevoir le jour des deux côtés, & qu'il y a différentes manières de conserver les corps naturels, mais qui doivent être expliquées à l'article de chaque espèce particulière, laquelle explication cependant l'on cherchera en vain dans tout ce volume; il n'auroit pas prétendu faire venir des anciens Grecs, qui ne l'ont point connu, le mot de *Lithophytes* p. XIII. On pourroit extraire plusieurs pareils passages; mais je n'en citerai plus que quelques-uns. L'on loue à la P. X la nomenclature, qui est blâmée en tant d'autres endroits: l'on doit l'apprendre dans Linné, Brisson, Erxleben, Laurent, Artedi, Geoffroy, Lister, Pallas, Tournefort, Wallerius: voilà toute la bibliothèque, par où finit l'*introduction*, & pour les plantes, l'on nomme Linné, *Systema naturæ*. « Linné & Scopoli ont fait, dit-on, des divisions méthodiques des 3 regnes de la nature ». Ce n'est que par esprit de contradiction, qu'il est dit à la p. XIV, « que la nature ne passe pas d'une classe à l'autre, ni ne les lie par des propriétés communes: que les plantes marines n'ont rien du tout de ressemblant aux plantes ». Oui-dà, après en avoir porté si longtems le nom & que l'on n'avoit pas songé, même en rêve, à leur nature animale. Comment s'accorde avec cela ce qui est

dit à la p. 289 " la nature toujours graduée
 " &c ,, ? — *Conservons soigneusement nos
 noms*, est-il dit p. VI : bon, pour l'usage ordi-
 naire de la langue. Mais pour celui qui traite
 la chose scientifiquement, l'étranger appellera-
 t-il *Rouget* le poisson, auquel le Parisien don-
 ne ce nom, ou bien le donnera-t-il à celui,
 auquel le donnent les habitans des côtes mé-
 ridionales ? Falloit-il appeler *Mulot* le cam-
 pagnol, ou l'animal, auquel Mr. de Buffon
 donne ce nom, avant qu'un homme de cette
 autorité en eut fixé la signification ? Un con-
 noisseur peut-il jusqu'à présent se former une
 idée déterminée, quand il entend le nom fran-
 çois *Aspice* ? Quelle confusion ne fait pas Bo-
 mare à l'article *Mittes* ? Comment n'a-t-il pas
 été égaré par le nom de *Sauterelle*, que l'on
 donne quelque part aux *Crévettes* ? „

“ Dans l'histoire de l'homme, qui comprend
 la plus grande partie de l'introduction (depuis
 la p. XIX jusqu'à la fin) on a mis aussi peu
 qu'ailleurs à profit les découvertes étrangères,
 ni les nouvelles observations. C'est ainsi qu'il
 n'y est point fait mention, dans la comparai-
 son de l'homme avec les animaux, qui lui res-
 semblent d'ailleurs le plus, des os intermaxillai-
 res, où se trouvent chez tous, même chez l'*O-
 rang-outang*, les dents incisives, & par le man-
 que desquelles (a) l'homme est si fort distingué
 des bêtes. Il ne faut point non plus s'atten-
 dre à trouver dans l'histoire des momies d'E-
 gypte les nouvelles observations par rapport
 aux dents incisives émoussées (b), non plus

(a) Le manuscrit porte desquelles, ce qui si-
 gnifieroit que l'homme seul n'a point de dents in-
 cisives. Pour éviter ce sens il faut lire desquels
 & le rapporter aux os intermaxillaires. Comme
 il s'agit ici de très-nouvelles observations, &
 que je n'ai pas les ouvrages qui en traitent,
 je n'en fais pas plus là-dessus que les encyclo-
 pédistes, mais la différence est que je ne fais
 pas d'Encyclopédie.

(b) Autre observation sur laquelle pour la
 même raison, je ne puis rien dire de précis.

que parmi les exemples de cadavres, qui ont résisté à la corruption, ceux que Mr. Medicus a rassemblés. (Pour les nouveaux rapports par Mr. Mayer dans la collection des mémoires d'une société particulière de Bohême, on n'en pouvoit encore rien savoir). — La faute, au moyen de laquelle le même animal paroïssoit ci-devant plusieurs fois sous différens noms & avec différentes descriptions, sera remarquée maintenant beaucoup moins souvent : cependant l'animal *Cusos* & *Phalanger* pourroient bien être la même chose. Du reste, la division en 6 vol. me paroît belle & digne d'éloge, absolument suivant les classes de Linné, où l'on reconnoit ainsi tacitement, que ses divisions sont naturelles : quoiqu'il ne soit marqué nulle part, que cette division, ainsi que la réunion des baleines avec les quadrupèdes & d'autres choses plus décidées & plus vraies, qui paroîtront nouvelles à plusieurs personnes, soient prises de Linné : l'on a aussi, apparemment, pour ne suivre ni celui-ci, ni Brisson, mis à la page XVII une table, où les animaux, par rapport à leurs caractères, soit extérieurs soit intérieurs, sont cependant enfin divisés en 3 classes, savoir en quadrupèdes, en *Walles* (a), en oiseaux, en quadrupèdes ovipares, en poissons, en insectes & en vers. Si l'on vouloit juger cette division avec la même rigueur, dont l'on a usé envers le digne Linné, on y pourroit trouver à mordre sur bien des choses & le moyen de les rendre ridicules. Quelle est d'abord, dès le commencement, cette division en animaux avec une tête & la *plupart* sans tête ? Et-ce donc que les membres d'une division ne doivent point s'exclure réciproquement, sans aucune exception ? — Peut-on, lorsqu'on a jamais vu respirer un poisson, dire, qu'il reçoit

(a) Je m'imagine que ce mot vient de *Wallfisch* (cétacée). Quel effort de génie que le transport de cette dénomination d'Allemagne en France!

l'air par ses ouïes ? Il le rend plutôt par-là, ou, du moins, l'eau. — Je ne m'attendois point à trouver en de telles tables, qui doivent être exactes, attribuée d'une manière si exclusive la propriété de vivipares aux quadrupèdes & aux balcines. — Selon cette table, un novice pourroit chercher le *serpent ridé* (*Cacilia Linnæi*) parmi les vers, & au contraire l'*aphrodite écailleuse* parmi les serpents. — Un François avec l'idée indéterminée de *nageoire*, qu'il lie avec le mot d'*écaille*, pourroit croire très-bien faire, s'il cherchoit les huitres parmi les poissons; d'autant plus que cela s'accorde avec l'idée commune & avec les préceptes ecclésiastiques. „

„ Plusieurs de nos lecteurs demanderont, s'il y a cependant quelqu'autre chose neuve, que l'on n'ait pas encore lu ailleurs. Je réponds, que j'ai rencontré certaines choses par-ci, par-là, qui étoient encore nouvelles pour moi, lorsque j'ai commencé à écrire ceci & dont j'aurois bien voulu savoir, d'où elles étoient tirées; mais sur quoi j'ai été éclairci peu de jours après, lorsque le 6e. vol. des Supplémens de Mr. de Buffon m'est tombé entre les mains. Celui qui ne l'a pas encore vu, n'aura trouvé nulle part ailleurs cinq especes de Lamentins distinguées. C'est ainsi & dans le même sens, que le *Kouri*, qui est une plus petite espece de *pareseux* à deux doigts; le *rat de senteur* de l'Isle de France (selon les apparences une sorte de musaraigne); le *Crabier Raton* & d'autres articles font neufs. Les lecteurs remarqueront sur-tout la gazelle, qui a une bourse sur le dos, laquelle s'ouvre lorsque l'animal court. Qui n'a vu ni la dernière partie des additions de Mr. Allamand, ni celles de Mr. de Buffon, ne saura point ce qu'il doit penser de cet animal, & s'il n'est point fabuleux, comme on en trouve plusieurs dans le dictionnaire de Bomare. „

„ Les auteurs ne se sont point permis de faillies, comme il convenoit au sérieux de l'histoire naturelle, si ce n'est rarement, comme, par ex., à l'article *Carnassier*, où il est dit,

qu'entre les animaux, qui aiment un honteux mélange du règne végétal & du règne animal pour nourriture, l'homme, hélas! est le premier.

— A l'article Zèbre-femelle, il est dit, qu'elle ne vouloit point se laisser couvrir par un âne, jusqu'à ce qu'il eût été peint de bandes comme un Zèbre; lequel passage est terminé par cette remarque, que dans plus d'une espèce la femelle se laisse prendre à l'habillement; sans doute que cette idée a paru trop jolie, pour être passée sous silence.

“ Mais finissons. Nous dirons à celui qui s'offensera de ces observations, que nous avons regardé comme une obligation, d'éclairer de plus près un ouvrage, qui a été annoncé avec tant de pompe, d'où plusieurs, qui se croient savans, ont tiré presque uniquement tout leur savoir & dont, au moins ce volume, est pris entièrement des écrits de Mr. de Buffon & peut-être de quelques relations de voyageurs. ”



Le *Marbre* est le mot de la dernière Enigme.

IL est un être fréluquet
Formé des deux espèces;
De l'une il double le caquet,
De l'autre les souplesses.

D'un air de tête il enlaidit
La beauté simple & neuve;
D'un ton pressant il dégourdit
Une indolente veuve.

Son tribunal est le *Sophæ*,
L'arrêt un vaudeville;
Ses épices, le brouhaha,
De sa cour volante.

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 30 Mai.) Le Sultan vient de faire étrangler un bacha, un capigi-bachi, plusieurs agas & un grand nombre d'officiers subalternes convaincus d'avoir désolé beaucoup de familles, par leurs concussions: de pareilles exécutions sont assez fréquentes parmi nous, & il n'y a personne qui n'y applaudisse du meilleur cœur du monde.

Le grand-visir ne cesse d'envoyer des renforts aux troupes qui garnissent nos frontières; les Janissaires exercés tous les jours par des officiers européens sont obligés de faire leurs évolutions en sa présence: il est arrivé encore depuis peu quantité de tacticiens étrangers; si tous ces apprêts n'annoncent pas la guerre, ils prouvent au moins que nos redoutables voisins commencent à defiler les yeux des vrai-croïans: quoiqu'il en arrive nous verrons bientôt de grandes réformes, qui malgré leur singularité ne manqueront pas de mériter l'approbation des Musulmans les plus outrés.

Le 14 de ce mois M^r. de Bulgakow, envoyé de l'Impératrice de Russie, a reçu un courier de Pétersbourg avec des dépêches.

qui contiennent, à ce que l'on apprend, l'*ultimatum* de sa cour. Si la Porte refuse de souscrire aux dernières conditions, qu'elle prescrit, la guerre est inévitable : & même l'on ne doute presque plus, qu'elle n'éclate incessamment : mais, à mesure que l'époque en semble approcher, le gouvernement garde un secret plus impénétrable sur ses desseins ; & personne n'ose parler des affaires publiques, crainte d'être étranglé sur le champ. Cette sévérité est nécessaire pour maintenir le bon ordre parmi un peuple turbulent, & dont l'effervescence est difficile à contenir, lorsqu'il est question d'une guerre contre les Français. Cependant, quand même les lettres, qu'on reçoit d'Europe, ne nous annonçeroient point la rupture comme très-prochaine, les dispositions, qu'on voit prendre, indiqueroient assez cet événement. Il ne cesse de défilier des troupes vers les frontières ; & les Janissaires s'exercent journellement sous les ordres d'officiers français, dont il en est encore arrivé plusieurs ces jours derniers. Il paroît, que les Turcs se soumettent sans murmure à leur discipline, persuadés sans doute, d'après l'exemple du gouvernement, que sans ce moyen, il leur seroit impossible de tenir tête à des troupes européennes. Dans l'arsenal l'on est occupé jour & nuit à fondre du canon ; & les Spahis ont reçu ordre de marcher vers la Bosnie. L'on porte à plus de cent mille hommes le nombre des troupes rassemblées près de Gianilick en Asie sous les ordres du fameux Gianicli-Aly-bacha. Si

15. *Juillet* 1783.

433

la guerre éclate, il est probable, que les premiers coups se porteront du côté de la Crimée, où l'on prétend que la Porte a envoyé des émissaires dans le dessein de soulever de nouveau les Tartares contre leur Chan livré aux intérêts de la Russie; & l'on ajoute, que l'escadre, entrée dans la Mer-noire, a pour objet de couvrir le débarquement d'un corps de troupes ottomanes dans la presqu'île. Il court déjà des bruits de quelques rencontres entre des corps d'armées russe & turque, mais il paroît qu'ils sont prématurés, d'autant que la Porte ne s'est point opposée jusqu'à présent aux nombreux transports de colons venant de la Méditerranée, qui ont passé les Dardanelles, pour aller s'établir dans la nouvelle ville de Cherfon.

La scène va aussi s'ensanglanter de nouveau en Egypte, où les beys, qui gouvernent au Caire, ont mis une armée nombreuse sur pied pour soumettre les beys du parti opposé, retirés dans la Haute-Egypte: mais, comme ceux-ci ont des forces non moins considérables, l'on prévoit que le choc sera des plus opiniâtres, & que par ces malheureux troubles, la Porte se verra privée des ressources, qu'elle auroit pu tirer de ce royaume fertile & puissant.

R U S S I E.

PÉTERSBOURG (le 10 *Juin.*) Les préparatifs de guerre, qu'on a commencés depuis quelque tems en cet empire, pour appuier

vigoureusement les négociations avec la Porte, se continuent non-seulement, mais ils redoublent même d'activité & d'étendue, de sorte qu'on se croit à la veille d'une rupture ouverte, si elle n'est encore déclarée. Plusieurs généraux sont partis d'ici pour les frontières, où l'on prétend qu'il y a déjà eu quelques opérations hostiles, & le prince de Wirtemberg s'y rendra après avoir visité son gouvernement de Finlande: l'on prépare actuellement ses équipages de campagne. On est occupé à Cronstadt à achever l'armement d'une escadre de 15 vaisseaux de ligne, qui ne tardera pas à faire voile vers la Méditerranée, pour se réunir à celle qui mouille depuis plusieurs mois à Livourne, & aller établir ensemble leur croisière dans l'Archipel.

Lettre
part. de
Petersb.

Il n'est pas rare, que l'envie ou la malice grossissent les effets des accidens ou des malheurs publics. Pour empêcher, que des malintentionnés n'en imposent ainsi à l'étranger sur un accident, que nous venons d'essuyer ici, en voici les circonstances. — Le 24 Mai, le feu se manifesta ici à l'amirauté entre 11 heures & midi. Le vent souffloit avec tant d'impétuosité, qu'une aile de ce bâtiment fut d'abord embrasée. Il y avoit dans l'amirauté même deux vaisseaux sur le chantier, dont l'un de 100, l'autre de 74 canons. Si le feu malheureusement les eût atteints, tout le bâtiment eût été la proie des flammes; & qui sait, si alors le palais impérial & une partie de la ville n'eût pas subi le même sort? Mais heureusement on

15. Juillet 1783.

435

Donna fit à propos les ordres nécessaires, & ils furent exécutés avec une activité si vigoureuse, que l'incendie ne fit point de progrès & la perte (le bâtiment à part, qui selon les apparences sera remis avant deux mois tel qu'il étoit avant cet événement) n'est pas évaluée à plus de 45 ou 50 mille roubles. Une personne très-digne de foi me l'a assuré ; & de plus je le fais d'après le rapport qui en a été fait à S. M. Impériale : ce qui ne paroîtra pas étonnant, si l'on considère que la flotte est actuellement à Cronstadt toute équipée, & que c'est précisément de ces mêmes magasins consumés, formant à peu près la troisième partie des magasins de l'amirauté, qu'a été tiré tout l'équipement de la flotte : il n'y étoit resté que quelques voiles, des cloux, du fer, du cuiyre, & cela même en petite quantité. Voilà pourquoy les personnes peu instruites ne conçoivent pas, comment la perte est si peu considérable & en raisonnent ici même à tort & à travers. Leurs conjectures sont d'autant plus mal-fondées, qu'on continue à travailler déjà actuellement aux deux vaisseaux susmentionnés, & qu'ils seront lancés indubitablement sur la fin de l'été ou vers le commencement de l'automne.

Parmi les différens arrangemens, que notre cour a pris de longue main pour raffermir sa puissance sur la Mer-noire, l'établissement de la nouvelle ville de Cherson, à l'embouchure du Niéper près de l'endroit où cette riviere se réunit au Bog, est une des

parties de ce plan étendu, qui a le plus de succès. Suivant les derniers avis qu'on en a reçus, il y est arrivé récemment un transport d'environ 600 colons : ils rapportent, qu'à leur passage à Constantinople & dans tous les autres ports, où ils s'étoient rafraîchis, les Turcs les avoient reçus avec beaucoup d'égards; & les gouverneurs ou bachas de ces places leur avoient fait fournir des provisions fraîches, sans en vouloir de paiement. A leur arrivée à Cherfon, le général Hannibal, gouverneur-général des provinces russes qui bordent la Mer-noire, leur avoit fait l'accueil le plus encourageant : il avoit fait la revue de tout le transport & s'étoit informé de chacun des colons, quel étoit le métier ou le genre de vie, dont il faisoit profession : il les assura sur-tout, qu'il avoit ordre de l'impératrice, sa Souveraine, d'assigner aux colons italiens de l'entretien pour trois ans; espace de tems, pendant lequel l'on comptoit, qu'ils pourroient avoir achevé la construction de leurs maisons & l'établissement de leurs fabriques. La demeure d'un nombre de ces colons a été fixée dans un village nouvellement bâti sur le bord du Niéper, à deux milles de la ville, bien pourvu de bétail, & où l'on trouve outre une église catholique, toute espece de commodités. C'est dans ce village que s'établiront les cultivateurs. Les artistes & artisans resteront dans la ville même. La colonie est composée de gens de toute nation : l'on y trouve sur-tout beaucoup d'Italiens, ainsi qu'un nom-
bre

15 Juillet 1783.

437

bre de Juifs allemands & portugais. Il y arrive de plus journellement quantité de Russes, & parmi eux de riches négocians, qui se proposent d'y faire le commerce. Les vivres y sont à bon marché, excepté le vin, qui est cher; & l'on commence seulement à y cultiver la vigne. La situation de la ville est extrêmement agréable, l'air sain, & le pais très fertile; de sorte que Cherson pourra devenir dans peu une ville grande, peuplée, & florissante.

P O L O G N E.

VARSOVIE (le 15 Juin.) Le bruit court depuis quelques jours, que dans la Petite-Pologne, une partie considérable de la forêt, qui s'étend le long de Landhut, appartenant au prince grand-maréchal de la couronne, a disparu entièrement; comme on est peu accoutumé à de pareilles révolutions dans nos contrées, on est fort impatient d'apprendre jusqu'à quel point cette nouvelle est fondée.

L'esprit des confédérations commence à se manifester de nouveau dans ce royaume. M^r. Kosakowski, l'un des évêques de Lithuanie, avoit sollicité à Rome & obtenu un bref relatif à la suppression de trois couvens situés dans son diocèse: il augmenta par-là ses revenus de 400 païsans. Cependant, comme M^r. Massalski, évêque de Wilna, capitale de la province, & le prince Radzivil en sa qualité de weiwode de Wilna, ne savoient rien de cette intrigue, ils expulserent aussi-tôt

cet évêque avide & turbulent, de ses nouvelles acquisitions. Sur quoi le frere du dernier, ancien maréchal de confédération durant la dernière guerre, se mit à la tête de quelques centaines de gens ramassés, pourvus de trois canons, & chassa à son tour les nouveaux seigneurs des villages contestés. Vingt gentilhommes & grand nombre de païsans ont été tués dans cette rencontre opiniâtre, & plusieurs autres y ont été grièvement blessés. Le conseil-permanent prend cette affaire fort à cœur, & a ordonné à ce sujet les recherches les plus sévères.

LEMBERG (le 30 Mai.) Un courrier arrivé ici avant-hier a apporté au général de Schröder notre commandant, l'avis que l'Empereur se proposoit de venir en cette ville. S. E. est partie pour aller à la rencontre de S. M. I. & la recevoir sur les frontières. On dit que S. M. I. s'arrêtera dix jours ici. Elle vient de la Transylvanie par le mont Kukaraza & la nouvelle route : elle est attendue le 8 à Dorna, dans la Buckovine, le 10 à Czernowitz, le 11 à Okopi, le 12 à Zalestick, & le 15 en cette ville.

E S P A G N E.

MADRID (le 12 Juin.) L'expédition sur Alger, que l'on regardoit ici comme douteuse, aura véritablement lieu, & sera mise incessamment en exécution. Déjà plus de soixante voiles de guerre, tant chebecs que galeres, brûlots, galiotes à bombes &

15. Juillet 1783.

439

chaloupes canonnières assemblées à Malaga , ont mis à la voile pour Carthagene , & l'on apprend que Don A. Barcelo est arrivé le 19 du mois dernier à Malaga , d'où il est parti le même jour pour Alicante , port le plus proche & le mieux situé pour cette expédition.

On dit que le Roi doit élever à la charge importante de président du haut-conseil de Castille M^r. le comte de Florida-Blanca , qui se démettra du département des affaires étrangères. Cette présidence est regardée comme la première charge du royaume.

Par addition au sage règlement qui a été fait contre les charlatans , bohémiens & vagabonds , pour la tranquillité du royaume , il a été enjoint aux capitaines-généraux & à tous juges de la monarchie , de comprendre dans le nombre de vagabonds & de gens sans aveu , les chasseurs de loups & l'espece de ces hommes qu'on appelle *Salutadores* , portant au cou une grande croix , & prétendant guérir les maladies des hommes & des animaux par des pratiques arbitraires & suspectes de superstition. Ce règlement de police s'étend aussi sur ces petits marchands porte-balle & coureurs , soit maltois , soit génois ou naturels du pais , qui se répandent dans les campagnes pour y vendre leurs merceries.

P O R T U G A L .

LISBONNE (le 10 Juin.) Le Roi se

dispose à aller prendre les bains de Las Caldas, pour consolider le rétablissement de sa santé.

Le fameux D. Joseph Antonio d'Oliveira Machado, juge de l'Inconfiance, qui étoit dépositaire de toute la confiance du feu marquis de Pombal, pendant son ministère, est mort, il y a quelque tems, à Evora. Dans ses derniers momens, il a appelé un notaire & des témoins pour faire une déclaration relative aux opérations dont il a été chargé, & qui jette beaucoup de jour sur un grand nombre de mystères d'iniquité. Voyez les *Anecdotes* citées dans le dern. journ. p. 353.

L'évêque de Coïmbre, qui a été mandé à la cour, & réprimandé pour avoir fait célébrer avec trop de pompe les funérailles du marquis de Pombal, n'est point encore retourné dans son diocèse.

D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE (le 10 Juin.) *Déclaration de Sa Majesté aux intéressés dans la compagnie des Indes, en l'assemblée générale du 6 Juin.*

Datée de Friedensbourg 31 Mai 1783.

Quoique nous aïons déclaré par le 212. article de la chartre accordée à la comp. des Indes que ni nous-même, ni personne de notre famille royale ne voteront comme intéressés dans les assemblées générales, afin de conserver aux propriétaires la pleine liberté de diriger les affaires de la comp. selon la

pluralité des voix, & qu'en conséquence ni nous ni le Prince notre frere, n'y faisons donner les nôtres; il y a cependant en cette occasion, une loi au-dessus de cet engagement, une loi qui est profondément gravée en notre cœur, & qui nous oblige à faire entendre notre voix, dans cette assemblée générale: non comme intéressée (cela seroit au-dessous de nous) mais en qualité d'un Souverain qui conseille, & d'un pere tendre qui s'intéresse au bien de la comp., & de celui de chaque intéressé présent & absent. Ce conseil de votre pere accompagné d'une déclaration importante de votre Roi, va vous être communiqué par la bouche de notre avocat de la chambre, & connoissant le cœur & la façon de penser de nos sujets, nous ne doutons pas qu'il n'influe sur les délibérations que vous allez prendre.

1. Nous avons vu par les billets de convocation, & favons d'ailleurs que des serviteurs infideles ont occasionné à la comp. une perte inattendue d'environ 500,000 Rd. Nous avons appris cette infidélité avec l'indignation qu'elle mérite.

Ce que les intéressés se doivent à eux-mêmes & ce que la justice & l'équité exigent, c'est qu'ils rendent responsables conformément aux loix, les biens & les effets des coupables & qu'ils prennent pour cet effet les mesures les plus efficaces afin d'éviter les longueurs & les pertes que l'art & les chicanes ne font naître que trop souvent.

2. Nous présumons cependant que la présente assemblée générale nommera un comité pour faire des recherches sur la situation de la comp., en dresser un état exact & déterminer quel est le manque effectif de la caisse: lequel comité doit agir avec toute la célérité possible pour que la comp. puisse bientôt savoir au juste l'étendue de sa perte.

3. Lorsque ce déficit aura été déterminé, que la direction aura à ce sujet donné les éclaircissements nécessaires & que l'on aura à

quel point les biens & les effets des coupables pourront suffire pour y parer, nous croions que ce sera alors le moment que les comités pourront porter un jugement & donner leur opinion quelles sont les personnes responsables du surplus, ainsi que de la nature de leur responsabilité, en cas que la responsabilité substituée ait lieu. Nous demandons que l'opinion des juges à ce sujet nous soit envoyée avant qu'on la communique à l'assemblée générale, & cela pour les raisons que l'on apprendra ci après.

4. Nous pensons aussi que cette assemblée doit nommer un comité de gens capables & instruits en état de composer un plan & de proposer les moyens les plus efficaces pour mettre à l'avenir la caisse & les affaires de la compagnie à l'abri de pareilles pertes.

5. Nous croions que l'ordre que nous recommandons aux intéressés de suivre dans la manière de procéder, est le seul convenable à une assemblée respectable, le seul adapté à la nature des choses & que l'équité & la justice, non moins que le bien de la compagnie exigent tant pour le présent que pour l'avenir.

6. Les intéressés verront par ce qui précède que ce n'est nullement notre intention que la direction soit exemptée d'être responsable, si dans les recherches qui doivent se faire, l'on trouve que cette responsabilité tombe sur les directeurs, mais nous ne pourrions approuver aucune résolution précipitée, ni aucun reproche contre des personnes estimables à nos yeux & utiles à l'Etat, à une époque où ces recherches n'ont pas encore eu lieu, & à laquelle l'on n'a encore que des lumières imparfaites, tant sur la perte même, que sur les circonstances, qui, relativement à cette perte, doivent nécessairement venir en considération. Juger avant que de connoître est une précipitation condamnable, & agir avant que d'avoir des lumières certaines dans une affaire de cette nature, quand même l'événement le justifieroit, ne fait honneur à personne.

La suite l'ordinaire prochain.

I T A L I E.

R O M E (*le 12 Juin.*) M^r. Pierre-François Tiggini, camerier secret & furnuméraire de S. S, préfet jubilaire de la bibliothèque du Vatican &c, est mort dernièrement dans cette capitale d'un coup d'apoplexie. — Samedi dernier, Son Em. le cardinal J. B. Rezzonico se rendit le matin au couvent des Peres Cordeliers des douze Apôtres pour y présider à l'élection d'un général. — Un courier de Lisbonne vient d'apporter au ministre de S. M. T. F. en cette cour la liste des candidats présentés pour remplir les six sièges vacans en Portugal, à cet effet S. S. tiendra dans peu un consistoire, dont le jour n'est point encore fixé. — Quatre brefs furent expédiés de cette capitale : pour l'Empire, la France, l'Espagne & le Portugal. L'on ne peut former sur leur contenu que des conjectures hasardées.

N A P L E S (*le 10 Juin.*) Les alarmes qui ont si longtems agité ce royaume, la Sicile & la Calabre, commencent à se dissiper. Le Roi, qui dans les malheurs publics a manifesté l'ame d'un pere, n'est plus occupé aujourd'hui que des soulagemens dont tant d'infortunés ont besoin, & de rappeler dans nos provinces l'aisance, la tranquillité & l'esprit de commerce. Les soies, à ce qu'on espere, y seront sur le même pied qu'auparavant, & les vues nouvelles qu'on va développer sur cette branche intéressante

du commerce, ne peuvent qu'en rendre la matière plus abondante & meilleure.

L'Électeur palatin est arrivé le 6 en cette capitale : le 7 S. A. S. dîna à la cour avec L. M. à une table de 24 couverts. Ce Prince alla voir ensuite ce que la ville & ses environs offrent de remarquable.

Un bâtiment de Calabre, chargé de marchandises de prix, vient de faire naufrage à la vue de ce port; on n'en a pu sauver que le capitaine & 4 matelots.

A L L E M A G N E.

VIENNE (le 20 Juin.) L'Empereur continuant son voyage dans la plus parfaite santé, arriva le 28 du mois dernier à Deva; S. M. y trouva à sa rencontre le baron de Bruckenthal, gouverneur de la Transylvanie; le général baron de Preiss, commandant en chef des troupes réparties dans la grande principauté, ainsi que le comte de Kemeny, commissaire-général de la province; le lendemain 29, S. M. accompagnée du général baron de Preiss, se rendit à Carlsbourg, d'où après s'y être reposé le 30, elle a poursuivi le 31 sa route pour Hermannstadt. On se flattoit en cette dernière ville, que S. M. daigneroit s'y arrêter une huitaine de jours.

Le noble Frédéric Foscarì, ambassadeur de Venise à la cour de Russie, est arrivé ici le 8 de ce mois, avec son épouse, & a eu hier l'honneur d'être présenté à l'Archiduc Maximilien. — La Princesse Elisabeth de

15 Juillet 1783.

445

Wirttemberg a quitté, le 11 de ce mois, les appartemens que S. A. S. occupoit à la cour, pour aller habiter ceux qui ont été préparés pour elle, dans le couvent du Renweg, où elle jouira, cet été, d'un air plus pur que dans la ville. — Le nouvel établissement nommé, *Congrégation de l'amour du prochain*, a été annoncé dans nos paroisses, & les patentes qui lui assurent la protection du Souverain sont sous presse. On fait que le comte de Buquoi est l'auteur de cette institution dont l'objet est de détruire l'indigence & l'oisiveté.

Sa Majesté Impériale, instruite que la peine de mort n'étoit pas un frein suffisant contre la perversité des hommes, avoit voulu essayer pendant trois ans, si les travaux pénibles & la honte ne seroient pas un moyen plus efficace; convaincué par l'expérience de la nécessité de revenir, à cet égard, à l'ancienne législation criminelle, elle vient d'ordonner au conseil suprême de justice, de punir de mort les assassins sur les grands chemins, ainsi que cela étoit décidé par le code thérésien. *

PETER-WARADIN (le 9 Mai.) De tous les projets formés depuis longtems par l'Empereur pour étendre le commerce dans ses domaines, & faire participer autant qu'il seroit possible à une prospérité nationale plus marquée, ceux même de ses Etats que la nature auroit le moins favorisés, soit par le site, soit par les circonstances, celui d'une communication libre & directe avec quelques

* 15 Fév.
1782. p. 258,
& autres
ibid.

provinces ottomanes par le Danube & la Mer-noire, étoit sans doute un des plus importants, & aujourd'hui ce projet commence à s'exécuter. Deux navires équipés & chargés pour le compte de la maison de Villeshoven & compagnie, négocians à Vienne, ont descendu le Danube jusqu'à Semlin, & sont arrivés le 6 de ce mois à la vue de Belgrade. Les capitaines de ces navires en reconnoissant le droit respectif des nations, se sont aussitôt adressés au bacha, pour obtenir de lui la liberté de poursuivre leur route à travers les Etats ottomans jusqu'à l'embouchure du Danube : cette permission leur a été accordée par un firman ou passeport, avec toutes les marques de l'amitié & de la concorde, en sorte que le 8 ils ont continué leur voyage vers la Mer-noire. L'un est destiné pour Constantinople même, & l'autre pour la nouvelle ville de Cherson. Ils sont chargés de marchandises étrangères, & sur-tout de productions du pays, comme vins de Hongrie &c. Il s'y trouve plusieurs officiers à bord, nommément les capitaines de Lauther & de Reding, un lieutenant & deux enseignes, ainsi que le sieur de Raab, fils du conseiller de cour de ce nom, & le sieur de Fabri. Ce dernier aiant pris terre à Belgrade, se rend en droiture à Constantinople.

GRAUDENTZ (le 15 Juin.) La revue près de Mockerau a été très-brillante cette année. S. M. notre auguste Monarque, daigna, à cette occasion, en témoigner la plus haute satisfaction au lieutenant-général d'Anhalt ;

15. Juillet 1783.

447

hât, & accorder des gratifications considérables à plusieurs officiers supérieurs.

Le Roi n'a pas été moins content du civil que du militaire; c'est ce que S. M. a fait connoître dans les termes les plus flatteurs à M^r. de Golz, président de la chambre; à Mrs. de Konkwitz & Dornhart, directeurs de la chambre. Enfin, il a plu à Sa Majesté d'assigner 60,000 rixthalers pour compenser les dommages causés par les inondations, & une autre somme de 100,000 rixthalers en faveur des établissemens de nouveaux colons.

BRESLAU (le 19 Juin.) Nous avons essuyé ici un orage dont on ne se rappelle point d'avoir vu d'exemple depuis longtems; mais c'est sur-tout dans les campagnes des environs que sa violence s'est fait sentir; les grains de grêle étoient de la grosseur des œufs. En trois ou quatre minutes tout a été détruit dans une étendue de trois ou quatre milles à la ronde; les plus gros arbres ont été déracinés, une grande quantité de bétail tué, noyé, ou blessé, & la plupart des maisons renversées. Aux environs de Hirschberg, la destruction causée par l'orage n'a pas été moindre. A Warmbrunn, château appartenant à M^r. le comte de Schaffgotsch, la foudre tomba sur la salle à manger au moment où la compagnie venoit de la quitter. On en a essuyé un non moins effrayant à Hildburghausen, où à la suite d'une explosion des plus terribles, la matière fulgurante se déchargea sur le palais ducal avec une telle abondance, qu'après s'être divisée en une

II. Part.

G g

multitude de globes enflammés, elle parcourut divers appartemens, la galerie, la bibliothèque, & les écuries, où plusieurs chevaux ont été tués.

HANNOVRE (*le 20 Juin.*) Un major de nos troupes est déjà parti pour Bremerlehe, où il doit recevoir nos braves soldats qui reviennent de Gibraltar, couverts des lauriers qu'ils ont recueillis dans la mémorable défense de cette place. On a calculé que depuis le 21 Avril 1781 jusqu'au 19 Novembre 1782, 161,756 boulets de canon & 55,496 bombes ont, des lignes espagnoles, pénétré dans ses murs, & qu'elle a reçu par mer 20,000 boulets & 6,000 bombes. Cette petite portion des fraix du siège de Gibraltar est évaluée à 700,000 rixd.

SPA (*le 30 Juin.*) L'espérance que nous avons conçue de voir Spa aussi brillant cette année, qu'il l'étoit les précédentes, se confirme de plus en plus; & la seule présence de Mgr. le comte d'Artois la réalisera. Nous ne pouvons plus douter de son arrivée; S. A. R. logera le 8 Juillet à Liege & fera ici le lendemain sous le nom de comte de Chateauroux.

P A Y S - B A S.

BRUXELLES (*le 25 Juin.*) S. A. le prince de Stahremberg, désigné, il y a déjà quelque tems, grand-maître de la cour impériale, vient de partir pour sa destination. Pendant treize années consécutives qu'a duré son pénible

& glorieux ministère, ce seigneur a fait briller constamment le plus grand amour de l'ordre & de la justice; il s'est appliqué à faire fleurir les sciences, les arts & le commerce, & à procurer sans cesse tout ce qui pouvoit contribuer à la félicité publique & à la gloire du país. La capitale & les provinces sont témoins de ses soins infatigables à cet égard. S. E. M^r. le comte de Belgiojoso, qui le remplace, est déjà entré dans l'exercice de ses fonctions. Tout annonce de la part de ce nouveau ministre, aussi connu par ses services distingués que par ses talens, les mêmes vues & les mêmes principes, qui ont dirigé la conduite du ministre qui l'a précédé, & que suivent nos regrets.

On assure que S. M. I. & R. doit encore faire un emprunt de deux millions de florins en ce país, à quatre pour cent d'intérêts, & que le comptoir de la veuve Netine & fils, banquiers de la cour, chargés de cette négociation, attend journellement l'octroi requis de S. M. I. à cet effet.

Les insectes qui ont causé du dommage dans quelques cantons de la province de Limbourg, ont été annoncés mal à propos dans quelques gazettes sous le nom de *Sauterelles*; les citoyens les plus âgés ne se rappellent pas d'avoir vu de ces dernières dans ce país. Ce sont des vers de hannetons, nommés par les jardiniers, *vers blancs*, ou *vers de blé*; qui plus nombreux qu'ils ne l'avoient jamais été, ces deux dernières années, ont fait du ravage dans quelques pâ-

turagés & quelques terres, mais le dommage qu'ils y ont causé ne méritoit pas l'avis alarmant qu'on a fait insérer dans les papiers publics, comme si la récolte du foin, qui fait la richesse de ce pais, en dût considérablement souffrir. Cette annonce semble n'avoir eu pour but que d'inquiéter le gouvernement, qui vient d'être rassuré par un mémoire que lui a fait parvenir le docteur Mister, medecin de cette ville.

TOURNAY (le 23 Juin.) Le prince de Condé & le duc de Bourbon son fils sont arrivés ici ce matin: ils furent agréablement surpris de trouver le prince de Ligne à la tête de son régiment à une portée de canon de la ville: Leurs Altesses furent enchantées de la beauté de ce régiment: la bonne mine, l'ajustement & l'extrême propreté des soldats, fixerent l'admiration de ces deux princes & des généraux françois qui les accompagnoient. Tous les militaires étrangers, qui passent ici admirent la tenue & la discipline de ce régiment commandé par le duc d'Urfel qui en est colonel.

LA HAYE (le 25 Juin.) Les Etats de Hollande & de West-Frise aiant interdit à l'assemblée d'officiers militaires, connue sous le nom de *Haut-Conseil de Guerre*, par leur résolution en date du 30 Mai dernier
 „ d'exercer aucuns actes de judicature ou au-
 „ torité, directement ou indirectement, en
 „ corps de college ou autrement, sur le ter-
 „ ritoire de la province „; Mgr. le Prince Statthouder a écrit le 12 de ce mois à Le.

15. Juillet 1783.

451

N. & Gr. P. une lettre, dont voici la traduction.

Nobles, Grands, & Puissans Seigneurs,
très-chers Amis,

Le Haut-Conseil de Guerre nous a informé en qualité de capitaine-général de l'Union, que le 30 Mai dernier, lorsque le matin l'on avoit commencé devant son assemblée le plaider dans un procès de l'office-fiscal de la Généralité contre un soldat, accusé de négligence dans la garde de son port comme vice-caporal (crime, dont la sûreté du port de Haak en l'isle de Walcheren pouvoit dépendre en partie), il avoit été porté l'après-midi à la maison du président du dit Haut-Conseil de Guerre une lettre de V. N. & Gr. P., de la même date du 30 Mai, dont l'adresse portoit: *Aux Nobles &c, les membres du college prétendu, qui se nomme le Haut-Conseil de Guerre, dont la teneur est connue à V. N. & Gr. Puissances.* Nous avons aussi appris, Nobles, Grands & Puissans Seigneurs, que, par la résolution pour envoyer les ordres contenus dans la susdite lettre de V. N. & Gr. Puissances, il a plu en outre à V. N. & Gr. P. d'arrêter & de juger à propos, " qu'il seroit donné avis des susdits ordres à la cour provinciale avec injonction de veiller avec soin à ce qu'il ne fût porté la moindre atteinte à cette résolution de V. N. & Gr. Puissances. "

D'après cette information, nous avons bien jugé à propos, en notre qualité de capitaine-général de l'Union, d'ordonner par lettre au susdit Haut-Conseil de Guerre " de n'exercer provisoirement & jusqu'à nouvel ordre aucuns actes de juridiction ou d'autorité quelconque sur le territoire de la province de Hollande ": mais nous n'avons pu cacher en même tems à V. N. & Gr. Puissances, combien nous avons été affectés & surpris de cette disposition & de ces ordres, sur-tout la

où V. N. & Gr. P. ont trouvé bon de procéder à faire cette injonction, sans avoir eu à ce sujet la moindre communication avec nous; & nous nous croions obligés d'offrir par la présente à V. N. & Gr. P. les considérations suivantes, & de les prier d'y donner leur attention sérieuse, & de les prendre en délibération:

« Que déjà du tems de nos Sérénissimes Prédécesseurs, les Princes Maurice, Frédéric-Henri, & Guillaume II, il a existé un Grand ou Haut-Conseil de Guerre, qui exerçoit juridiction & autorité sur les troupes de l'Etat: que, dès que le Prince Guillaume III fut revêtu de la haute dignité de capitaine-général de l'Union, ce Haut-Conseil de Guerre a aussi été réétabli par lui, & que, pendant la vie de ce Prince, il a ouvertement exercé les juridiction & autorité susdites: qu'ensuite, aussi-tôt que la charge de capitaine-général de l'Union fut déferée au feu Seigneur, notre pere, le susdit Haut-Conseil de Guerre a pareillement été réintégré sur le champ: que depuis ce tems, & par conséquent durant une période de 35 ans, le même Haut-Conseil de Guerre a ouvertement exercé la dite autorité & juridiction ici à la Haye; de sorte que personne n'a pu l'ignorer en cette république: »

« Que, pendant ces 35 dernières années, aussi peu que du tems des précédens Seigneurs capitaines-généraux de l'Union, l'existence légale d'un tel college & sa compétence à exercer juridiction & autorité sur les troupes de l'Etat, dans l'enceinte du territoire de la province de Hollande, n'ont jamais été contestées en elles-mêmes par V. N. & Gr. P. »

« Qu'au contraire depuis plus de 30 ans les fraix pour ce Haut-Conseil de Guerre ont été portés annuellement sur l'Etat-de-guerre, & qu'il a aussi été consenti annuellement, tant par V. N. & Gr. P., que par Mrs. les Etats de toutes les autres provinces, à ce poste spécial; ce dont nous croions être la conséquence naturelle, que par cet acte V. N. &

Gr. P. ont non-seulement souffert, mais qu'elles ont aussi montré qu'elles légitimoient l'existence du Haut-Conseil de Guerre & ses fonctions effectives sur le territoire de cette province: que de plus L. H. P. les Seigneurs Etats-généraux des Provinces-unies ont reconnu le même Haut-Conseil de Guerre pour un tribunal de Généralité (ou de l'Union) en écrivant à ce college comme tel, & en lui faisant parvenir leurs ordres; ce qu'on ne peut néanmoins censurer s'être fait sans le concours de V. N. & Gr. Puissances: & comme preuve ultérieure, que le Haut-Conseil de Guerre est un college de la Généralité, peut servir, que le président & le greffier d'icelui ont une commission de L. H. Puissances, & que l'avocat-fiscal de la Généralité fait les fonctions de partie publique devant ce Haut-Conseil de Guerre, en vertu de la commission & des instructions, qu'il a aussi reçues de L. H. Puissances. »

Si avec tout cela nous considérons, qu'encore récemment Vos Nobles & Grandes Puissances, par leur annotation ultérieure sur la résolution prise le 24 Décembre dernier par les Etats-généraux au sujet de la compétence pour juger l'enseigne de Witte, se sont exprimées entr'autres en ces termes: « Que sur » ces maximes immuables est fondé le droit, » dont L. N. & Gr. P. ont fait usage pour » établir la compétence de leur cour de justice provinciale dans l'affaire du susdit de » Witte; droit, qu'elles ont toujours maintenu, qu'elles n'ont jamais abdiqué ni cédé, » & auquel elles n'ont jamais renoncé ni en » faveur d'un Haut-Conseil de Guerre ni d'aucun autre tribunal, qui administre la justice » au nom des Etats-généraux »; & ensuite ultérieurement encore dans les termes suivans: « ce droit par conséquent, qui réside dans le » sein des Etats particuliers de chaque province, & qui n'a nullement été communiqué aux autres confédérés par l'Union, ne » pouvoit jamais souffrir le moindre doute vis-à-vis d'un tribunal de la Généralité, exerçant »

« tant ses fonctions au nom des Etats-géné-
 « raux sur le territoire de la province blessée
 « par le délit, sous le nom de Haut-Conseil
 « de Guerre ou sous quelque autre dénomination
 « que ce soit » : — Nous ne saurions nous
 faire d'autre idée du sentiment de V. N. &
 Gr. Puissances, sinon que par leur résolution
 du 10 Janvier dernier V. N. & Gr. P., ont
 regardé le Haut-Conseil de Guerre comme un
 tribunal des Etats-généraux, faisant ses fonc-
 tions en leur nom sur le territoire souverain
 de cette province, du scû de V. N. & Gr.
 Puissances ; comme aussi nous avons été con-
 firmés ultérieurement dans notre idée par ce
 que V. N. & Gr. P. ont donné à connoître
 par leurs résolutions du 30 Avril & du 1
 Mai dernier, par la première desquelles réso-
 lutions le Haut-Conseil de Guerre n'a pas
 même été nommé, & tout exercice de jurisdic-
 tion n'a été nullement interdit au juge mi-
 litaire dans l'enceinte de la province, mais
 au contraire elle a été expressément reconnue
 en faveur de ce juge dans de tels cas parti-
 culiers, où il pourroit être démontré par des
 preuves valables, que V. N. & Gr. Puissan-
 ces par commission spéciale, soit séparément
 ou de concert avec leurs confédérés Mrs. les
 Etats des autres provinces, auroient confié ou
 permis l'exercice de juridiction au juge mi-
 litaire dans l'enceinte de leur province ; tan-
 dis que de plus V. N. & Gr. Puissances, par
 la résolution du 1 Mai dernier, n'ont fait
 non plus aucune mention de la légalité de
 l'existence du Haut-Conseil de Guerre, mais
 ont parlé au contraire par la dite résolution
 du président & des membres du susdit collège
 ainsi que de ses ministres, officiers & suppôts,
 & ont seulement dit en général, au sujet de
 l'exercice d'actes de juridiction & d'autorité
 par le susdit collège, « qu'à l'égard de l'exer-
 « cice de la juridiction militaire sur le ter-
 « ritoire souverain, V. N. & Gr. P. avoient
 « fait telle disposition, qui les empêchoit
 « de consentir plus longtems à ce poste, (sa-
 « voir, au poste porté pour le Haut-Conseil

15. Juillet 1783.

455

de Guerre sur l'Etat-de-guerre), mais qu'au contraire elles devoient insister de la manière la plus sérieuse & avec les plus fortes instances, pour que le susdit poste fût raïé & biffé sur l'Etat-de-guerre.

Toutes ces considérations, Nobles, Grands & Puissans Seigneurs, ont concouru à nous faire penser, que ce n'étoit point l'intention de V. N. & Gr. Puissances, que le Haut-Conseil de Guerre n'exercât plus des actes de juridiction ou d'autorité sur le territoire de cette province, sur-tout aussi longtems que les hauts confédérés délibéroient sur la proposition de raïer le poste des fraix du Haut-Conseil de Guerre sur l'Etat-de-guerre: & nous croïons, qu'au cas que V. N. & Gr. P. jugeassent à propos de persister invariablement dans leurs dernières résolutions, il en résultera inévitablement les difficultés les plus grandes & les plus insurmontables, ainsi que les suites les plus pernicieuses, tant à l'égard de l'administration de la justice en général, que de l'honneur & de la discipline des troupes de l'Etat en particulier. Nous avons jugé de notre devoir indispensable de représenter tout ce que dessus à V. N. & Gr. Puissances; & nous les prions instamment, qu'après avoir pris les représentations, que nous venons de faire, en délibération sérieuse, il leur plaise de permettre au Haut-Conseil de Guerre d'exercer ses fonctions sur leur territoire souverain, du moins & en tout cas durant les délibérations des confédérés sur la proposition de raïer & d'exclure de l'Etat-de-guerre le poste des fraix du Haut-Conseil de Guerre; tandis que nous ne souhaitons rien de plus que de voir prendre, sur le point de la Jurisdiction-militaire, par V. N. & Gr. P. & par les autres Hauts-Confédérés, avec notre communication, tels arrangemens, par lesquels cette affaire, discutée depuis si longtems, puisse être réglée d'une manière invariable, une fois pour toutes, afin de prévenir tous confits de juridiction, sans que la discipline & la subordination,

dination, si essentiellement requises dans le service militaire, aient à en souffrir. Surquoi &c.

Le lendemain après avoir écrit cette lettre aux Etats de Hollande & de West-Frise, Mgr. le Statthouder en envoya copie aux Etats-généraux avec la lettre suivante.

Hauts & Puissans Seigneurs,

Nous avons cru devoir porter à la connoissance de Vos Hautes Puissances, que nous avons reçu le 1 du courant une lettre du Haut-Conseil de Guerre des Païs-bas-unis, à laquelle étoit jointe une lettre d'ordre de L. N. & Gr. P. les Etats de Hollande & de West-Frise, en date du 30 Mai dernier; & qu'en-qualité de capitaine-général de l'Union nous nous sommes trouvés dans l'obligation & la nécessité d'envoyer une lettre d'ordre au dit Haut-Conseil de Guerre & d'écrire hier à Mrs. les Etats de Hollande & de West-Frise susdits une lettre, desquelles lettres nous avons l'honneur de remettre ci-joint copies devant V. H. P, prenant la liberté de nous référer à leur contenu; Surquoi &c.

A la Haye le 13 Juin 1783.

(Signé) *W. Pr. v. Orange.*

Les Etats-généraux aiant délibéré sur cette lettre de Mgr. le Statthouder & sur les piéces y jointes, les députés des provinces de Zélande & d'Utrecht en prirent copie, pour les communiquer aux Etats, leurs commettans; & en attendant L. H. P. arrêterent le 16, " que copies de la même lettre & „ des piéces y jointes seroient remises à M^r. „ de Lynden de Hemmen & aux autres députés de L. H. P. pour les affaires militaires, „ afin de les examiner avec quelques commissaires du conseil-d'état à nommer à cet „ effet, & d'en faire rapport à l'assemblée. „

S U E D E.

STOCKHOLM (le 20 Juin.) Le Roi aiant résolu de faire par mer un voiage en Finlande , pour passer en revue les régimens répartis dans ce duché & rassemblés dans un camp près de Tavastehus , & pour les faire manœuvrer en sa présence ; Sa Majesté s'embarqua le 9 , second jour de Pentecôte , à 8 heures du soir : elle est accompagnée du comte de Creutz , sénateur & président de la chancellerie ; du premier-écuyer de Munk ; du baron Taube , chambellan & général-major ; du chambellan baron d'Armfeldt ; du baron d'Essen , écuyer de la cour ; du Sr. Franck , secrétaire d'expédition ; du capitaine Peyron , & de l'assesseur Elie Salomon. Le vent étoit assez favorable , pour que Sa Majesté pût mettre le lendemain pied à terre à Abo ; & nous espérons , qu'elle acheveroit heureusement ce voiage , lorsqu'un exprès arrivé ici de Finlande , nous a apporté la fâcheuse nouvelle , que le Roi faisant faire le 12 l'exercice à feu à ses troupes près de Tavastehus , son cheval s'est effraïé & a fait un faux pas , qui a fait tomber notre Monarque à terre : par cette chute Sa Majesté a eu le malheur de se casser le bras gauche au-dessus du coude. Cependant les chirurgiens , ne trouvant aucun danger dans la fracture , ont déclaré , qu'ils comptoient qu'après 9 jours , elle pourroit quitter la chambre. Le 13 , lorsque le courier partit de Tavastehus , Sa Majesté

jeité se trouvoit très-bien & à table avec les seigneurs qui l'accompagnent.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 25 Juin.) La cour a reçu, il y a deux jours, un courier de Paris avec des dépêches du duc de Manchester, & l'on assure qu'elles sont de nature à calmer entièrement les inquiétudes qui commencent à naître dans le public sur le retard de la signature du traité définitif de paix. Les difficultés qui s'étoient élevées se trouvent, dit-on, applanies en grande partie, & l'on attend avec confiance l'heureux effet des négociations auxquelles les obstacles formés par les prétentions des Puissances neutres ont donné lieu. On ne peut cependant se dissimuler que cet article est peu facile à régler d'une manière satisfaisante pour toutes les parties. Il en est de même de notre traité de commerce avec les Américains qui demandent une liberté illimitée de commerce & de navigation dans les ports des Indes-occidentales, sous l'obligation de paier des droits également supportés par les autres nations, sans avantage ni exclusion en faveur d'aucune d'elles.

Le 13, le général Conway informa la chambre, que le Roi avoit fait mettre aux arrêts le major Stanhope, membre de cette chambre, pour avoir remis l'isle de Tabago aux François; sa conduite sera jugée par un conseil de guerre; & la chambre arrêta de

15. Juillet 1783

459

remercier S. M. de l'attention, qu'elle avoit à cet égard, aux privilèges de ses fideles communes. La chambre en comité délibérant sur le subside, le secrétaire de la guerre y expliqua les états des dépenses de l'armée pour le reste de cette année sur le pied de la réforme projetée, suivant laquelle la cavalerie sera réduite jusqu'au 13^e. régiment inclusivement & l'infanterie à 66 régimens, compris les deux régimens au service de la compagnie dans l'Inde, & il fut résolu d'accorder l. st. 308267 -- 6 -- 3 pour l'entretien des troupes réglées. — Le 14, il arriva une malte de la Jamaïque, d'où le paquebot partit le 28 Avril dernier, & l'amiral Hood le 24, avec son escadre, pour repasser en Angleterre; l'amiral Rouley, suivant ces nouvelles, devoit suivre dans peu avec quelques autres vaisseaux de guerre, & l'amiral Pigot y est incessamment attendu des Antilles pour prendre le commandement des vaisseaux du Roi dans ces parages; plusieurs navires venoient d'y arriver de l'Angleterre. La récolte du sucre & des autres productions indigenes y étoit abondante, & l'on y avoit commencé la culture du coton dans plusieurs parties de l'isle, afin de suppléer à celui que nos manufactures tiroient ci-devant de l'isle de Tabago, qui passe sous la domination de l'Espagne.

Le Roi donnera 5000 liv. sterl. par an hors de ses revenus à S. A. R. le prince de Galles, & la somme de 6000 liv. sterl. que vient de lui accorder le parlement est desti-

née

née aux réparations & ameublemens des palais de Carleton & d'Hampton où ce prince fera alternativement sa résidence avec sa cour, & il n'y aura plus de réquisition au parlement pour de nouveaux subsides en faveur de ce prince jusqu'à ce qu'il entre en mariage.

— Toutes les possessions que l'Angleterre retient sur la côte d'Afrique, après la cession du Sénégal & Deljorée à la France, selon les préliminaires de la paix, seront remises à la direction de la compagnie commerçante d'Afrique, qui en aura le détail, & le parlement lui accordera une somme convenable, pour la mettre en état d'y continuer & augmenter le commerce sur l'objet de ce que l'Angleterre y possède sous le titre de Sénégambie; & un acte sera formé à cet effet. L'on continue la construction & la réparation des vaisseaux avec presque autant d'activité qu'on y en mettoit en tems de guerre. Lundi dernier, on a lancé à l'eau à Rotherhith le Culloden, vaisseau neuf de 74 canons, que l'on a mis sur le champ, ce qu'on appelle *in ordinary* (sans commission). — Les bruits qui ont couru, il y a quelque tems, sur le compte du célèbre Hyder-Ali ou Ayder-Ali (comme écrit son historien) se renouvellent, on le prétend mort. Il n'en est cependant pas fait mention dans une lettre particulière arrivée de Madras, dans laquelle on se borne à observer que quand même la paix se feroit promptement en Europe, il n'est pas à espérer de la voir rétablir de si-tôt dans l'Inde, attendu

que les natifs y paroissent plus animés que jamais contre les Anglois.

La cour de Portugal a défendu l'importation de la farine dans ses ports. Cette disposition est très-défavorable aux Américains, cette denrée étant le principal objet de leurs fournitures au Portugal. — On dit que le Roi fera revivre le titre de duc d'Yorck & d'Albany en faveur du prince Edouard, quatrième fils de Sa Majesté, lorsque Son Altesse Roiale aura atteint sa quinzième année, dans le mois de Novembre prochain.

— On racontoit, la semaine dernière, en présence du prince de Galles, que le lord S. H * * * avoit été arrêté pour une dette de 500 livres sterling : Son Altesse Roiale paroist ne prêter aucune attention à ce récit. Peu après elle se retira feignant un prétexte, mit un billet de banque de cette somme sous une enveloppe à l'adresse du lord, se revêtit d'un habit commun, courut à la demeure du lord, remit le paquet à un domestique, & s'en alla en disant qu'on n'attendoit point de réponse. Le libérateur du lord a été décelé par le domestique, qui respectant le déguisement du prince, avoit feint de ne pas le reconnoître.

On vient d'élever sur la montagne de Natwood, près de Londres, un fanal fait sur un nouveau plan. Il a la forme d'une coupole semblable au toit d'une maison : cette coupole est couverte de glaces, & l'intérieur est garni de lampes. Le derrière de cette machine est plaqué en cuivre battu, ce qui

ajoute singulièrement à la réverbération de la lumière. Si cette nouvelle invention répond à ce qu'on en attend, elle sera substituée aux fanaux de nos côtes, sur lesquels on brûle du charbon, ce qui coûte beaucoup, & éclaire fort peu.

Parmi les aventures agréables & raisonnables du théâtre on peut compter la suivante : " M^r. Moller, secrétaire de l'ambassade russe, assistoit au mois de Mars dernier, revêtu d'un uniforme russe, à la représentation d'une pièce à Drury Lane, dans laquelle jouoit la fameuse Miss Siddons : il étoit avec plusieurs de ses amis & compatriotes. Une demi-heure après que la toile fut levée M^r. Matthews, négociant dans la cité, lui frappe sur la tête par deux fois avec un gros bâton. M^r. Moller surpris & irrité de cette agression de la part d'un homme qu'il ne connoissoit pas, à qui il n'avoit jamais parlé, alloit lui passer son épée au travers du corps, lorsqu'il fut arrêté par les personnes qui l'entouroient. Il poursuivit en jugement M^r. Matthews. La seule excuse que celui-ci donna, c'est qu'il s'étoit mépris, & qu'il avoit pris M^r. Moller pour un laquais. Le Juré, malgré cette défense, le condamna en 200 livres sterl. & aux fraix du procès. „

Par les lettres particulières apportées par le sloop le Substitut on apprend qu'un coup de vent extrêmement violent força au mois d'Octobre dernier, Sir Edward Hughes à quitter subitement la rade de Madras avec son escadre. Les bateaux de la plupart des vaisseaux

seaux se trouvoient alors sur le rivage, employés à divers services ; la rade qui étoit pleine de navires fut totalement désertée en peu d'heures ; chacun s'empresant de gagner le large ; heureusement le vent soufflant de la partie de l'Est pouffoit les vaisseaux dans une direction opposée à la terre, dans le cas contraire tout eût été perdu ; la houle étant extrêmement forte sur la côte de Comorandel dans le gros tems : quelques vaisseaux de guerre réussirent à hisser à bord ceux de leurs bateaux qui les suivoient ; le reste fut perdu ou laissé en arriere ; l'ouragan fut si violent que pendant sa durée qui fut de près d'un mois ; deux vaisseaux ne purent se trouver à portée de s'arraisonner ; au bout de ce terme ils avoient doublé le Cap Comorin. Ce qui ajoutoit à leur détresse, c'est que les équipages étoient très-malades, attendu que tous les sabords de la première batterie étoient fermés pour empêcher la lame d'entrer. Lorsqu'ils approcherent de la côte de Malabar ; à la hauteur d'Anjungo, le tems s'éclaircit, & les équipages commencerent de se trouver mieux ; dès qu'ils furent arrivés à l'isle de Bombay, on fit passer tous les malades à terre, & ils s'y rétablirent si promptement, que la plupart furent en état 10 ou 15 jours après de reprendre leur service à bord de leurs vaisseaux respectifs. Le Superbe & l'Exeter y étoient arrivés avec des mâts de fortune ; le premier, à raison des dommages qu'il avoit essués dans le dernier combat contre le bailli de Suffren,

avoit été si mal-traité de la tempête, qu'il avoit l'air d'un vaisseau naufragé.

F R A N C E.

PARIS (*le 30 Juin.*) Le 13 de ce mois le Roi tira enfin de son portefeuille la liste des Sgrs. présentés depuis six mois pour être élevés au grade de maréchal de France ; aujourd'hui S. M. en a fait la promotion ; le premier du tableau , lieutenant - général du 10 Mai 1748 , Mr. le comte de Mailly fixa le choix de S. M. par de longs services , son zele , sa constante exactitude , son âge & son nom. Le second M^r. le comte de Laval , frere de Mr. le baron de Montmorency , l'un & l'autre fils d'un pere , qui perdit la vie sur le champ de bataille d'Hamstembek le 29 Juillet 1747 , Mr. le comte de Laval mérita d'être compris dans cette promotion autant par ses qualités personnelles que par sa naissance ; par cette nouvelle dignité , dont furent décorés plusieurs de ses ancêtres , il devient maréchal de Montmorency. M^r. le marquis d'Aubeterre , nommé en troisiemeliieu , s'est rendu digne de cette grace du Roi par le succès de ses ambassades de Rome & de Madrid , & par l'habileté qu'il a montrée pour les intérêts de sa cour. Le quatrieme M^r. le prince de Beauveau , premier capitaine des gardes du corps , mérita cette faveur du Roi par quantité de traits qui font l'éloge de sa valeur & de sa grandeur d'ame ; on sait qu'après la mort de Ferdinand VI &

l'avènement de D. Carlos III en 1759, ce prince passa en Espagne à la tête de dix mille François, qu'il y combattit, aiant pour maréchal de camp M^r. de Perigord, contre les armées combinées de Portugal & d'Angleterre, & qu'il put contraindre la cour de Lisbonne à ne plus paier au peuple de la Tamise un tribut annuel, qui épuisoit le numéraire d'Espagne & de Portugal, pour n'y plus réfluer; on n'ignore pas de même le noble refus qu'il fit d'un gouvernement qui auroit été le prix d'un voiage en Languedoc. Après 40 ans de services Mr. de Castries fut aussi créé le même jour maréchal de France: après avoir remporté à Clostercamp un avantage sur le prince de Brunswick il eut le bras cassé l'année suivante à la bataille de Warbourg. M^r. le duc de Croi, lieutenant-général depuis 1759, vieillard respectable & commandant à Calais depuis nombre d'années, partagea aussi la bienveillance de S. M. par les traits de vertus militaires & patriotiques que le concours des circonstances ont permis qu'il manifestât. Les exploits longs & laborieux de M^r. le comte de Vaux dans l'isle de Corse, dont il soumit les insulaires & contraignit leur chef Paoli de prendre la fuite, lui ont donné des titres au bâton de maréchal. M^r. le comte de Choiseuil-Stainville, connu par ses services dans les dernières guerres d'Allemagne, mérita aussi à plusieurs titres d'y être élevé. M^r. le marquis de Segur eut lieu d'obtenir aussi cette dignité par la valeur qu'il a montrée.

en 1746 à la bataille de Rocoux & à celle de Laufeld le 2 Juillet 1747, où un boulet de canon lui enporta le bras droit. Louis XV à cette occasion dit au comte de Segur pere: *votre fils mériteroit d'être invulnérable.* M^r. le marquis de Lévi ne mérite pas moins d'avoir été du nombre des promus, il partagea depuis 1755 jusqu'en 1763 la gloire, les travaux & les malheurs de M^r. de Monreau tué sous les murs de Quebec le 18 Septembre 1759.

On vient de publier deux arrêts du conseil d'état : l'un défend à tous propriétaires ou entrepreneurs d'établissémens de commerce, qui auroient obtenu de S. M. des privilèges, exemptions ou encouragemens, de vendre ces établissemens sans la permission du contrôleur-général des finances. Le motif de cet arrêt est d'empêcher que les propriétaires de tels établissemens ne se prévalent de l'obtention de ces graces pour rehausser le prix de leurs entreprises, tandis que ces graces sont la récompense de services rendus, & non des titres pour en obtenir de nouvelles. L'autre ordonne que les 8 sols pour livre, en sus du principal des amendes encourues par les sujets de S. M., leur seront restitués lorsqu'ils auront obtenu la modération ou la remise de ces amendes.

Le 18 M^r. le duc de Crillon arriva dans cette capitale, à l'hôtel de l'Empereur rue de Tournon. En descendant de sa voiture, les poissardes lui présenterent un bouquet orné de lauriers. M^r. le duc en l'acceptant

15. *Juillet* 1783.

467

leur donna une bourse remplie d'or ; on dit qu'il demeurera à Paris jusqu'au mois de Septembre prochain.

Après avoir passé en revue les différens régimens qui sont en garnison, à Lille, à Valenciennes, à Cambrai, Philippeville, Givet &c, Mgr. le prince de Condé conduira, dit-on, le duc de Bourbon son fils sur le champ de bataille de Fontenoi & celui de Rocroi près de Rethel-Mazarin, fameux par la bataille que le prince de Condé, l'un des ancêtres de L. A, y gagna le 19 Mai 1643, sur les Espagnols.

On s'occupe beaucoup aujourd'hui de la restauration des haras, branche très-essentielle, qui étoit négligée dans ce royaume. Quelque mérite qu'on puisse attacher aux chevaux étrangers, & quelque loin que puisse s'étendre ce préjugé pernicieux pour le commerce & le bien de la France, il est certain que les chevaux qu'elle fournit sont tout aussi bons, aussi beaux & aussi propres au service que ceux d'aucun pays que ce soit, sauf peut-être quelque qualité plus brillante qu'utile, & qu'avec des soins on feroit sans doute acquérir aux chevaux françois. L'attention que le gouvernement paroît vouloir donner à cet objet intéressant, ne peut que produire un très-grand bien ; & peut-être un jour, les jeunes seigneurs de ce pays, renonçant à la manie de se ruiner pour enrichir nos voisins, ne porteront plus ailleurs leur argent pour acheter des courriers qui, dans le fait, ne sont propres à aucun service réel, si ce n'est peut-

H h 3 être

être à satisfaire un moment de vanité fort dispendieux. On a connu ici un cheval acheté 17 cents guinées en Angleterre, dont tout le mérite se réduisit à crever le lendemain d'une course qui avoit beaucoup amusé nos oisifs.

On vient de faire à St. Pol en Artois une découverte des plus importantes. On y a trouvé une source d'eaux minérales qui ne cèdent en rien à celles de Spa. Les guérisons qu'elles opèrent depuis deux ans, assurent de leur succès. Trois chymistes célèbres en ont fait l'analyse par ordre des Etats d'Artois, & de M^r. de Calonne, intendant de cette province. Ces chymistes ont opéré séparément; ils ont prouvé l'excellente propriété de ces eaux. D'une infinité de personnes qui en ont fait usage, les unes se sont trouvées parfaitement guéries, les autres considérablement soulagées. Les Etats d'Artois ont accordé dans leur assemblée générale dernière, 2400 liv. pour l'embellissement de la fontaine.

Il paroît un nouveau mémoire en faveur du S^r. de Ste. Foy, ci-devant surintendant des finances de Mgr. le comte d'Artois. Le principal chef d'accusation, & qui avoit déterminé le décret de prise de corps contre cet administrateur, est détruit dans ce mémoire par une déclaration du prince lui-même, qui justifie son ancien surintendant. Cette affaire est devenue intéressante & par son éclat & par la nouvelle tournure qu'elle a prise sous la plume de M^r. Tronson du Coudrai, défenseur du S^r. de Ste. Foy. Il faut avouer aussi

que la justification d'un innocent injustement accusé, est un objet plein d'intérêt pour tous les opprimés de l'univers, & même pour tous ceux qui courent le danger de l'oppression.

Il est bien certain, que l'Espagne n'est point engagée vis-à-vis la Porte-ottomane, à fermer l'entrée de la Méditerranée à ses ennemis, comme quelques gazettes l'ont annoncé. On assure même qu'aucun article secret n'a été joint au traité conclu dernièrement entre ces deux Puissances & dont on a vu des copies dans le public.

Les bruits qui s'étoient répandus sur l'invasion de la Crimée, ne se sont pas soutenus; mais ceux d'une guerre prochaine vont toujours en se fortifiant; on la regarde comme inévitable, & s'il faut en croire nos politiques, les ordres sont donnés dans toutes nos fonderies pour un nombre prodigieux de canons. On prétend aussi qu'à Metz on travaille en toute diligence à préparer 20 à 30 mille tentes. L'état de nos finances, ajoute-t-on, ne ralentira rien dans ces projets, parce qu'une Puissance intéressée à y suppléer, doit avoir offert jusqu'à trois cents millions. S'il est vrai que l'état actuel de l'Europe exige de pareils préparatifs de notre part, il n'en est pas moins vrai que le public eût bien désiré avoir le tems de jouir des avantages de la paix.

Il paroît au moins que l'on ne s'attend point à voir la guerre portée sur l'Océan; car la construction des nouveaux vaisseaux & tous

les travaux ont été suspendus à Brest. M^r. de Vaudreuil est arrivé en ce port le 18 de ce mois avec sept vaisseaux de son escadre. Les autres s'en étoient séparés pour entrer dans la Méditerranée, & doivent être arrivés à Toulon. La traversée de cette escadre a été de 46 jours, & des plus orageuses. Les équipages étoient même si fatigués qu'il a été délibéré si on ne relâcheroit pas à Cadix; cependant l'escadre est arrivée, sans avoir fait aucune perte. M^r. Mitton, second-captaine-pilote de M^r. de Grasse, a été arrêté par ordre de la cour, en débarquant à Brest. Comme il n'y a plus en ce moment d'officiers à attendre pour les instructions sur la malheureuse affaire du 12 Avril 1782, on s'attend que le conseil de guerre ne tardera point à prononcer.

Extrait d'une lettre de Nevers du

10 Juin.

Le Sr Louis Gillet, maréchal-des-logis dans le régiment d'Artois cavalerie, depuis 21 ans, & au service du Roi depuis 45 ans, se retiroit de Nevers où est son régiment à Autin, près de Ste. Menehould, où il est né, comblé des faveurs de S. M. qui l'a honoré d'un brevet de retraite, & de 300 liv. de pension. A quelques lieues d'Autin, il se détourne de sa route, s'égare dans des landes, des haies & des broussailles, & continue son chemin dans l'espoir de rencontrer quelqu'un, qui lui dira par où il faut aller pour gagner le village prochain, lorsqu'il entend des cris lamentables, qui lui font tourner ses pas de ce côté: il voit deux assassins cachés derrière une haie, qui avoient ouvert depuis le haut jusqu'en bas, avec un poignard, les jupes & la chemise d'une fille de 26 ans, l'avoient mise à nu, lui avoient volé 60 & quelques sols, lui

15. Juillet 1783.

472

avoient arraché du col une croix d'or, & l'avoient jettée par terre. L'un des deux assassins tenoit un poignard de 18 à 20 pouces de lame sur le sein droit de la jeune fille, en la menaçant de la percer si elle crioit, tandis que l'autre lui annonçoit d'une autre maniere qu'elle alloit être la victime de leur brutalité. Le maréchal-des-logis arrive sans être apperçu ni entendu, à cause du bruit que cette fille faisoit en se défendant, & d'un coup de sabre, il abat la joue droite de l'assassin qui tenoit le poignard, & qui le laisse tomber; l'autre malheureux tire à l'instant de sa poche un pistolet à deux coups pour venger son camarade, & reçoit lui-même un coup qui lui abat le poignet & fait tomber son pistolet. Ces deux scélérats prennent la fuite dans des bosquets où il eût peut-être été dangereux au Sr. Gillet de s'engager. Il retourne à la fille évanouie, rétablit ses vêtemens & sa chemise avec les épingles de sa coëffure, la rappelle à la vie, & l'accompagne jusques chez ses parens, à qui il la remet. Le poignard & le pistolet sont déposés dans le greffe de la maréchaussée du lieu, & l'on est à la poursuite des deux coquins. La modestie du maréchal-des-logis ne lui permet point de nommer l'endroit où cette aventure est arrivée: il est assez flatté d'avoir fait, par ce trait de bravoure, à l'âge de près de 70 ans, le dernier usage du sabre que le Roi a bien voulu lui donner.

Le 21 du mois dernier, à deux heures après-midi, il s'éleva un ouragan furieux dans la partie de la province de Bourbonnois qui avoisine celle de Forez. Une grêle d'une grosseur extraordinaire, poussée par un vent impétueux, & suivie d'une pluie abondante qui dura près de trois heures, dévasta le canton. La fureur de l'orage s'est portée principalement sur la terre du Conde, appartenante

nante au comte de Viry. Les vitres du château ont été brisées, les couvertures enlevées, beaucoup d'arbres déracinés, les moissons de dix domaines entièrement ravagées, les labours nouvellement faits entraînés, & les prés enfablés, de manière à n'espérer aucune récolte ni de bled ni de foin pour cette année. Il paroît que dix ou douze paroisses des environs ont éprouvé le même désastre.

THIONVILLE (le 20 Juin.) Le gouvernement, attentif à favoriser le commerce & la navigation, s'occupe du rétablissement des trotoirs pour le halage, le long des rivières navigables, & de l'extension des grands chemins jusqu'à l'extrémité des frontières; on travaille avec activité à ceux de cette province pour les joindre à ceux qui se font de concert dans les pays limitrophes, afin d'ouvrir une libre communication réciproque par terre & par eau, avec les Electorats de Treves & de Cologne & la Hollande, par la Moselle & le Rhin. Le passage de Sierck, ci-devant un des points les plus dangereux pour la navigation de la Moselle, & pour ainsi dire inaccessible aux voitures par terre venant de l'étranger, va devenir un des plus aisés & des plus sûrs à franchir, au moyen des travaux qu'on y fait depuis plus d'un an, & qui sont déjà fort avancés. La chaussée d'Allemagne qui se termine à environ une demi-lieu au-delà de cette ville, sur les confins du pays de Treves, doit être continuée jusqu'au pont de Contzarbruck, qui traverse la Sarre au-dessus de son embouchure dans

15. *Juillet* 1783.

473

la Moselle; on travaille actuellement à la réparation de ce pont pour former la jonction de cette nouvelle chaussée avec celle qui est au-delà; en sorte que cette route jusqu'ici impraticable, sera dorénavant plus belle & bien plus courte que ne l'est celle qui va de Treves à Luxembourg, pour venir en France, ou pour aller dans les Electorats. Ces opérations finies, la ville de Sierck se trouvera dans la position la plus avantageuse possible pour un lieu d'entrepôt, & pour y former des établissemens de manufactures de draps, de toiles, de bonneterie, &c. Les logemens, les vivres & la main-d'œuvre y sont à très-bas prix, & le bureau municipal offre d'exempter de toutes impositions & charges de la ville (autres que la capitation & les vingtièmes, s'il y a lieu) pendant trente années, tous ceux qui viendront y établir & entretenir une manufacture quelconque, & il favorisera tous ces établissemens en tout ce qui pourra dépendre de lui.

NANCY (le 15 *Juin*.) On peut compter au nombre des jugemens dont la publicité intéresse l'humanité, celui que le parlement de cette ville a rendu contre les préparations de plomb, de litharge, d'huile de vitriol, que les marchands ne se permettent que trop souvent d'employer pour adoucir les vins verts & corriger ceux qui tournent à l'aigre. Ces recettes sont placées par expérience au nombre des poisons qui procurent, suivant leurs doses & suivant les constitutions des buveurs, des incommodités communes dont on mécon-

noit

noit la cause, des maladies qui conduisent lentement au tombeau, & même des morts subites. D'après l'avis des médecins consultés à ce sujet, notre parlement indique aux marchands de vins un moyen qui remplit les mêmes indications, sans exiger plus de frais : des coquilles d'œufs jettées dans les tonneaux, en saturant l'acide surabondant & trop développé des vins aigres, les rendent doux & agréables, & ne leur communiquent rien de nuisible. La cour a déclaré en même tems que ceux qui auroient employé les mixtions de plomb, de litharge, d'huile de vitriol & autres préparations de cette nature, leurs complices, participans ou adhérens, ceux même qui auroient distribué au public des vins ou vinaigres ainsi préparés, seroient réputés empoisonneurs, & comme tels poursuivis extraordinairement & punis suivant la rigueur des loix.

Suite de la Relation de la Chine & des Indes.

Dans la ville de Jùn-T'chan, on a arrêté trois Chrétiens qui ont reçu de rudes soufflets & des coups de bâton sur les jarrets, mais après un mois de prison on les a renvoyés.

A la ville de Soui-Son & en quelqu'autre partie de cette province, il y a eu des affaires de religion qui sont pour le présent entièrement terminées.

Ces différentes persécutions auroient tourné encore plus à l'avantage de la religion si tous ceux qu'on a mis dans les tourmens avoient également persévérés jusqu'à la fin dans la confession de leur foi : mais il y en a eu plusieurs qui, ainsi qu'on l'a vu dans tous les siècles de l'Eglise, ont cédé aux tortures, en donnant un écrit équivoque, renonçant ainsi de bouche à la religion qu'ils conservoient dans le cœur. Ils continuent toujours,

il est vrai, à être chrétiens, mais ils ont perdu le mérite de leurs souffrances en se chargeant d'un grand crime qui ne leur a point profité, car après cette espece d'apostasie, le Mandarin les a fait encore frapper, au moins quatre d'entr'eux, de 30 coups de bâton avant de les renvoyer.

Il faut observer encore que parmi ceux qui sont ainsi tombés, il y en avoit plusieurs qui n'étoient pas encore baptisés, & que presque tous les autres étoient de nouveaux Chrétiens à peine instruits & comme à demi-formés.

Au milieu de toutes ces persécutions, le nombre des Chrétiens a toujours augmenté comme à l'ordinaire. Parmi les infidèles qui se sont convertis cette année, nous en avons baptisé 521 dans cette province, & ce qu'il y a de plus consolant, 21 mille enfans des païens y ont aussi reçu le baptême.

On a élevé au sacerdoce trois nouveaux Chinois, dont la vocation au ministère a été accompagnée de circonstances bien remarquables. Le premier appelé André-Yang a confessé la foi dès l'âge de dix-huit ans dans la persécution de Mr. Gleyo, avec un courage & une constance au-dessus de son âge, ainsi qu'on a pu l'apprendre par les relations précédentes; les deux autres, l'un nommé Augustin-Tchou, autrefois soldat du Mandarin & persécuteur des Chrétiens; l'autre Jean-Baptiste-Tsiang, exilé pour la foi il y a environ huit ans, & enchaîné par les mains de ce même Augustin-Tchou qui cette même année a été fait prêtre avec lui. Qui eût dit en voyant le païen Tchou enchaîner & traîner devant le Mandarin le chrétien Tsiang, que Dieu les destinoit l'un & l'autre à être unis peu de tems après par les liens d'une même foi, & par la dignité du même sacerdoce, reçus en un même jour & par les mains d'un même évêque?

La suite l'ordinaire prochain.

NOUVELLES DIVERSES.

Mgr. Archetti, nonce apostolique en Pologne, est parti le 14 Juin de Varsovie pour se

rendre à Pétersbourg ; le prince coadjuteur de Vlock fera en attendant chargé des affaires de la nonciature. Cette nouvelle soutient les espérances que plusieurs personnes ont conçues de la réunion des deux Eglises. — L'Empereur vient de publier l'ordonnance suivante : *Nous Joseph II. Il a été défendu par une ordonnance antérieure, de s'adresser à Rome au sujet de la résignation des canonicats, qui s'obtiennent par collation papale en faveur d'un tiers ; Nous déclarons par la présente en outre, qu'en général les résignations des bénéfices ecclésiastiques, faites en faveur d'un tiers, ne seront permises ni valables en aucun cas, soit qu'elles aient été faites du gré du souverain Pontife, ou sans le consentement du St. Siège. Vienne le 28 Avril 1783. —* Extrait d'une lettre de Paris du 28 Juin. « Depuis treize jours nous sommes ici environnés d'un brouillard fort extraordinaire dans cette saison, il n'est ni froid, ni humide, & ressemble plutôt à une atmosphère épaissie, qu'à un air chargé de vapeurs ; il ne se dissipe, ni pendant le jour, ni pendant la nuit. Quoique le tems soit d'ailleurs constamment chaud, le soleil ne s'est presque pas montré une demi-heure dans cet intervalle. Ce brouillard n'a point de mauvaise odeur ; mais on n'en craint pas moins qu'il ne devienne fatal à la moisson. Nos physiciens sont fort occupés à en chercher la raison, parce qu'on ne se souvient pas d'avoir jamais éprouvé ici rien de semblable, sur-tout dans cette saison (a) ». — Mademoiselle d'Angoulême

(a) On peut voir quelques réflexions qui ne font peut-être pas étrangères à ce sujet dans le Journ. du 1 Novembre 1781, p. 406. Si on ajoute les derniers tremblemens de terre qu'on a ressentis dans presque toutes les plages de l'Europe, & dans quelques unes d'une manière inuite, & l'étrange emanation d'esprits souterrains qui sont la suite ou l'accompagnement infailible

15. Juillet 1783.

477

goulême, fille du comte d'Artois, que nous avons dit très-incommodée des suites de l'inoculation (*dern. Journ. p. 380*) est morte à Choisy le 22 Juin. Cet événement, qui suit de si près celui qui a mis l'Angleterre en deuil, ne servira pas peu à mettre cette pratique empirique à sa véritable place. Le corps de cette princesse âgée de 5 mois & 16 jours a été transporté le 24 à St. Denis, où il a été inhumé. — On apprend de Madrid que l'Infant, fils du prince des Asturies, y est mort le 11 Juin.

M O R T S.

Mad. la princesse de Salm, mere du duc regnant & de la princesse de Croy, retirée au couvent de Belle-chasse, y est morte le 19 Juin, à 5 heures du soir. Le matin du jour de sa mort elle avoit reçu la Communion & elle sembloit jouir d'une bonne santé.

Mr. Louis Hardoe, évêque luthérien de Seelande, ayant l'inspection générale sur toutes les églises du royaume de Suede, vient de mourir dans la 74^e. année de son âge.

Le comte Charles Kneenschœld, conseiller d'état, chancelier de l'académie d'Upsal &c, est mort à Stockholm dans la 85^e. année de son âge.

infaillible de ces paroxismes du globe, on pourra saisir un certain nombre d'idées, suffisant peut-être à l'ensemble d'une hypothese raisonnable.

Dans le dernier journal p. 318, l. 9, 13 & 14, *ils*, lisez *elles*. — P. 355 l. dern. *accentuent*, lisez *accentuent*. — P. 359, l. 29. *Druskowitz*, lisez *Draskowitz*. — P. 364, l. 22, *on de doute*, lisez *on ne doute*. — P. 365, l. 9, *leur a fait*, lisez *lui a fait*. — P. 373, l. 8, *militair*, lisez *militaire*. — P. 390, l. 10, *Refusé*, lisez *Ayant refusé*.

T A B L E.

TURQUIE.	(<i>Constantinople.</i>	431
RUSSIE.	(<i>Petersbourg.</i>	433
POLOGNE.	{	<i>Varsovie.</i>	437
		<i>Lemberg.</i>	438
ESPAGNE.	(<i>Madrid.</i>	438
PORTUGAL.	(<i>Lisbonne.</i>	439
DANNEMARCK.	(<i>Copenhagenue.</i>	440
ITALIE.	{	<i>Rome.</i>	443
		<i>Naples.</i>	443
ALLEMAGNE.	{	<i>Vienne.</i>	444
		<i>Peter-Waradin.</i>	445
		<i>Graudentz.</i>	446
		<i>Breslau.</i>	447
		<i>Hannovre.</i>	448
	}	<i>Spa.</i>	448
PAYS-BAS.	{	<i>Bruxelles.</i>	448
		<i>Tournay.</i>	450
		<i>La Haye.</i>	450
SUEDE.	(<i>Stockholm.</i>	457
ANGLETERRE.	(<i>Londres.</i>	458
FRANCE.	{	<i>Paris.</i>	464
		<i>Thionville.</i>	472
		<i>Nancy.</i>	473
		<i>Nouvelles diverses.</i>	476
		<i>Morts.</i>	477